



budget 2023

LA VILLE MARIE AUDACE
ET PRUDENCE



vélo

LES CYCLISTES
EN ROUE LIBRE
À LA CHAPELLE

Une course
d'orientation pour
la tête et les jambes

La Chapelle-sur-Erdre

le magazine

N° 150 – FÉVRIER-MARS 2023



enfance / jeunesse

Art et nature : Cap sur la découverte



26



28

10

Edition 2023

NETTOYAGE PROPRIÉTÉ

HÔTELLERIE RESTAURATION

BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS

MULTI-SECTEURS

TRANSPORT LOGISTIQUE

SANTÉ SERVICES À LA PERSONNE

les Rencontres de l'emploi

Jeudi 23 mars de 13h30 à 17h

Ateliers de préparation

Pôle orientation reconversion

Pour vous préparer

Consultez les ateliers proposés par l'ATDEC Nantes Métropole www.atdec.org

Inscrivez-vous à l'événement Pôle emploi <https://mesevenementemploi.pole-emploi.fr>

Espace culturel Capellia La Chapelle-sur-Erdre

Consultez les offres d'emploi à partir du 10 mars via www.pole-emploi.fr - Mot-clé "rencontres"



éditorial

La Ville engagée pour la transition écologique

Permettez-nous de vous souhaiter une excellente année 2023, pour vous comme pour vos proches. La Ville de La Chapelle-sur-Erdre entend poursuivre en 2023 son engagement en faveur d'une transition énergétique, indispensable pour des raisons d'abord écologiques, mais aussi économiques. Les crises à répétition ont en effet eu un impact sur le coût de l'énergie, comme chacun a eu - ou aura - pu le constater sur sa facture d'électricité ou de gaz. Pour la collectivité aussi, l'impact des hausses de coûts de l'énergie doit être absorbé. La première mesure, prise dès cet automne, a été de s'engager dans un plan d'économies d'énergie qui visait aussi bien les bâtiments hébergeant les services municipaux, que les infrastructures qui accueillent du public. De même, les espaces publics, notamment les éclairages, ont fait l'objet d'une réflexion partagée avec Nantes Métropole, gestionnaire en la matière. La Ville a même été la première du département à signer la charte Écowatt le 15 décembre avec RTE*, dont le site Internet fournit un point quotidien sur le niveau de tension du réseau d'électricité du pays. Un outil particulièrement utile dans la perspective de potentiel plan de délestage à venir.

Les résultats des premières mesures ont été assez spectaculaires, à l'image de Capellia qui a diminué de 18 % sa consommation d'énergie. Au-delà de ces premiers effets, la transition énergétique est un objectif au long cours et le travail va se poursuivre. Le budget 2023 a d'ailleurs programmé l'installation de nouveaux panneaux photovoltaïques sur les infrastructures municipales. Par ailleurs, de nouvelles chaudières, moins gourmandes en énergie, seront mises en place dans plusieurs bâtiments municipaux. En parallèle, le projet de réseau chaleur à Mazaire est toujours en cours de traitement par Nantes Métropole.

Dans la même veine écologique, la Ville et Nantes Métropole vont poursuivre le travail sur les déplacements doux, et notamment en vélo. Un groupe vélo vient de voir le

jour à La Chapelle-sur-Erdre, qui promeut les vertus de la « petite reine ». Dans le même temps, des nouvelles pistes cyclables sont programmées, dont celle, très attendue, de la route de Nantes qui permettra de rejoindre Nantes nord en passant par le pont de la Verrière.

Autre alternative à l'usage de la voiture, Nantes Métropole a lancé l'immense chantier du terminus de la ligne 1 du tramway et du CETEX** à la Babinière, dans le sud de la commune. Il permettra aux Chapelains d'utiliser ce transport collectif à partir de 2025.

Cette sensibilité à l'environnement se transmet aux jeunes générations, grâce notamment au travail de l'association Écopole qui intervient dans les écoles. La Ville relaie de même cet apprentissage dans les accueils périscolaires, dans les centres de loisirs et les séjours pendant les vacances. L'ouverture à l'art est aussi à l'honneur auprès des plus jeunes. Capellia programme chaque année des spectacles réservés aux élèves chapelains sur le temps scolaire.

Je souhaite qu'en 2023, le retour progressif de la population dans les activités associatives se poursuive, afin de garantir le lien social dont nous avons besoin pour maintenir le dynamisme et la convivialité sur notre commune.

Encore une fois, bonne année à toutes et à tous.

Fabrice ROUSSEL
Maire de La Chapelle-sur-Erdre

Claude LEFORT
Conseiller municipal subdélégué en charge du Patrimoine Immobilier et de l'Énergie

* RTE : Réseau de Transport d'Électricité

** CETEX : Centre technique d'exploitation tramway

4 ZOOM ACTU

Budget 2023 : priorité au service public de proximité, prudence pour les finances

6 ANIMATION

Une surprenante course et marche d'orientation se déroulera à La Chapelle-sur-Erdre le 11 mars

8 CADRE DE VIE

La construction du CETEX pour la maintenance des rames de tramway a débuté à La Babinière

10 SOLIDARITÉ

Les Rencontres de l'emploi, c'est jeudi 23 mars !

12 DOSSIER

Dans le cadre de leur scolarité, les élèves chapelains sont éveillés à la transition écologique et à l'art, particulièrement au spectacle vivant.

14 NANTES MÉTROPOLE

Aménagements, sécurité : du nouveau pour les cyclistes

16 JUMELAGE IANCA LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Un nouveau bureau et de nouveaux projets pour 2023

17 ASSOCIATIONS

Toute l'actualité des associations

23 TRIBUNES

Expressions politiques

24 PORTRAITS

Jean-Roch Vinet installe un très grand verger au nord de la commune : La Cerise de l'Erdre.

26 DÉCOUVERTE

Mobilités douces : un groupe d'usagers du vélo souhaite faire partager les joies de la "petite reine".

28 CULTURE

Danse hip-hop, musique, jonglage... Capellia propose des spectacles à voir en famille !

30 AGENDA

Toute l'actualité du 2 février au 3 avril 2023

Directeur de la publication : Fabrice Roussel | Rédacteur en chef : François Guillou | Rédactrices adjointes : Charlotte Airaud - Anne Lagarde - Sophie Paricard - Géraldine Saget - Hôtel de Ville - 44 244 La Chapelle-sur-Erdre -, Tél. 02 51 81 87 10 - Fax 02 51 81 87 11 - contact : communication@lachapellesurerdre.fr - site : www.lachapellesurerdre.fr > Distribution : S'pricom > Tirage : 9 750 exemplaires > Conception graphique et mise en page : MCO Média > Impression, photogravure : Goubault imprimeur s.a., Nantes - Dépôt légal : 99040068 > Imprimé sur papier écologique.

budget

Priorité au service public de proximité, prudence pour les finances

Le budget 2023 suivra la feuille de route fixée sur ce mandat au service de la transition écologique, de la justice sociale et du renforcement du service public. L'exercice budgétaire 2023 prône la prudence pour reconstituer l'épargne qui permettra d'investir.



La "piscine à balles" du nouveau multi-accueil de Gesvrine. Le budget 2023 est marqué par le soutien à l'enfance et la jeunesse.

Le budget 2023 a pour ambition de conforter un service public de qualité pour être au plus près des Chapelains, poursuivre la transition écologique, agir pour toutes les générations, assurer la justice sociale.

Cette année va permettre d'enclencher des chantiers importants pour la solidarité, comme ceux qui vont découler de l'analyse des besoins sociaux pour accompagner différents publics. En 2023, la feuille de route pour les seniors sera déployée avec une hausse du soutien pour les aidants, l'ouverture d'une école municipale des sports pour les seniors (voir article page 11), la présentation du projet de résidence seniors qui aura lieu en ce début d'année, ou encore l'enquête pour un plan local de santé ou la mise en œuvre du nouveau plan handicap.

La Ville travaille dans le souci de mettre en œuvre un ambitieux Plan Local de l'Habitat pour offrir à tous les Chapelains, de toutes les générations, des solutions de logement.

Réussite éducative et cohésion sociale

Le budget 2023 consacre de même un soutien fort à la réussite éducative. C'est notamment le cas pour les enfants avec la création récente du multi-accueil « Il était une fois », qui, quand les derniers recrutements

seront réalisés, permettra d'accueillir une vingtaine d'enfants. Il y aura aussi le projet de cuisine mutualisée et la poursuite des études sur la nouvelle école aux Perrières.

Engagement pour plus de citoyenneté dans ce budget avec la volonté de soutenir la cohésion sociale et de faire plus de démocratie locale, de permettre la pratique sportive pour tous. La création d'un nouveau service vie associative a été souhaitée dans ce sens, pour permettre d'être au plus près des associations.

En 2023, la Ville souhaite aussi soutenir la lecture publique avec la réouverture de la Bibliothèque Municipale Nelson Mandela restructurée au début du printemps.

Protection des populations

La Ville mettra aussi l'accent sur la mise en place d'actions de protection des populations. Le quatrième agent de Police Municipale rejoindra une équipe qui devrait enfin obtenir les agréments nationaux pour effectuer pleinement ses missions. En plus de cette équipe renforcée sur le terrain, la Ville mettra en œuvre la vidéo-protection dans le cadre du Conseil de Supervision Urbain de Nantes Métropole. Cinq caméras seront ainsi installées sur la commune pour assister les équipes de la

Gendarmerie et de la Police Municipale. Enfin, Nantes Métropole installera en 2023 le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, dans le cadre d'une coopération organisée à l'échelle métropolitaine.

Panneaux photovoltaïques

La transition écologique passera par la poursuite du plan de sobriété écologique mis en place ces dernières semaines, et dont les effets sont d'ores et déjà encourageants, avec notamment près de 20 % d'économie sur certaines infrastructures. Cela passera aussi par le remplacement des systèmes de chauffage de bâtiments municipaux, ou encore par un plan d'installation de nouveaux panneaux photovoltaïques sur des équipements publics. Enfin, s'agissant des espaces verts, la Ville poursuit sa politique de désimperméabilisation des sols en recréant des plantations et des bosquets à chaque nouvelle opération d'aménagement.

Le tramway en 2025

La Ville bénéficie du dynamisme de la Métropole, laquelle est aussi fortement engagée dans la transition écologique. C'est ainsi que les Chapelains pourront en 2025 profiter de l'arrivée de la ligne 1 du tramway, les travaux ayant d'ores et déjà commencé et se poursuivront l'année prochaine.

Ces projets se développent dans un environnement économique et social très instable, que les ménages rencontrent aussi. L'inflation subie par les collectivités et leurs achats publics oscille entre 5 et 6 %, atteignant parfois 25 % de hausse dans le cas de certaines denrées alimentaires. Le marché de l'énergie est aussi déstabilisant, même si l'adhésion de La Chapelle-sur-Erdre à un groupement d'achat métropolitain devrait permettre de limiter les conséquences. Dans ce contexte, la hausse de seulement 2 % des frais de fonctionnement des services est à saluer, fruit du travail minutieux réalisé par l'ensemble du personnel municipal pour réduire tous les coûts.

Retrouver une marge d'action

Le budget 2023 illustre la volonté de la Ville de retrouver une marge d'action mise à mal par le désengagement de l'État, les crises sanitaires et économiques. Cela permettra de reconstituer l'épargne disponible pour investir dans le futur. À La Chapelle-sur-Erdre, le choix a néanmoins été fait de ne pas toucher aux taux d'imposition pour cette année. Aussi, le poste dédié aux investissements est plus prudent et privilégie les travaux d'entretien des équipements municipaux, pour qu'ils répondent aux attentes du public. Ce sera notamment le cas de la Mairie principale, dans le Parc de la Gilière, dont les travaux s'achèveront au printemps. Le budget 2023 intègre néanmoins des enveloppes qui permettront de travailler sur l'accueil des enfants dans les écoles, à court et à plus long terme, ainsi que de travailler sur les infrastructures sportives, à l'image du complexe Bourgoin-Decombe.

3 questions à...

Noëlle Corno, Adjointe aux Finances

Comment est assuré le financement des services publics essentiels ?

Envisagées comme une matière technique alors qu'elles sont éminemment politiques, les finances publiques - leur rôle et avenir - sont évacuées du débat démocratique national. En particulier lorsque le gouvernement recourt à l'article 49-3 de la Constitution pour valider la Loi de Finances. De plus, la diminution du poids de l'État dans les financements locaux se fait sentir : pour la Ville, la perte en Dotation Globale de Fonctionnement depuis 2015 représente un manque à gagner de l'ordre de sept millions d'euros, l'équivalent du financement d'un groupe scolaire de sept classes.



Alors, que reste-t-il à la main des élus locaux ?

Les impôts locaux sont des recettes de fonctionnement en propre. Ce financement, assorti d'une gestion des deniers publics au service de l'intérêt général, permet la réallocation des ressources prélevées pour permettre à chacun d'accéder aux services municipaux et la constitution d'une épargne nécessaire pour investir. Dans un contexte inflationniste et après deux ans de pandémie, les réserves propres ont baissé. Aussi l'emprunt vient-il en complément de l'autofinancement. Mais pour ne pas enfermer la Ville dans la spirale de l'endettement, en 2023, les investissements portent essentiellement sur les travaux d'entretien nécessaires au maintien en bon état de son patrimoine.

Quel est l'objectif du budget 2023 ?

La période d'incertitude dans laquelle nous sommes obligés à une modification profonde de notre façon de penser et d'agir. Et ce budget de 24,6 millions d'euros se veut un amortisseur de chocs externes, indispensable dans ce contexte d'instabilité économique et sociale.

Repères

0

Pas d'augmentation des taux de fiscalité en 2023

24,6

millions d'euros : c'est le montant du budget de la Ville

- 15 %

C'est la perte de dotation de l'État entre 2020 et 2023

+ 22 %

C'est la hausse des dotations de Nantes Métropole

sport et nature

Venez découvrir la course et la marche d'orientation à La Chapelle-sur-Erdre

Pour découvrir ou redécouvrir de manière ludique le patrimoine de La Chapelle-sur-Erdre, une surprenante course et marche d'orientation est organisée le samedi 11 mars prochain. Adeptes du footing, coureurs chevronnés et amateurs des balades en famille sont les bienvenus !



La course d'orientation permet aux participants de choisir un parcours plus ou moins long.

La course d'orientation - ou "C.O." pour les intimes - se veut accessible à tous. Ce sport de navigation, institutionnalisé au sein de la Fédération Française de Course d'Orientation, est présent sur l'ensemble du territoire, notamment en région nantaise. Il se pratique aussi bien au haut-niveau, qu'en milieu scolaire. "Ce sport constitue un levier éducatif pour apprendre aux jeunes à s'orienter en autonomie, tout en les engageant de manière détournée dans l'exercice physique", souligne Martin Mottet, conseiller municipal, porteur du projet. Événement associatif s'inscrivant pleinement dans la politique de la Ville, cette C.O. vise à démocratiser la pratique des sports nature, tout en valorisant le patrimoine local.

Esprit et physique coordonnés

Le principe de la course d'orientation est simple. L'orienteur ou l'équipe doit découvrir des balises dans un ordre souvent imposé par l'itinéraire de son choix, en se servant d'une carte spécifique très détaillée et éventuellement d'une boussole. Pour remporter la course, l'orienteur doit être le plus rapide à relier les différentes balises indiquées sur la carte de son parcours, mais s'il en oublie une, alors il sera classé obligatoirement derrière tous

ceux qui n'ont pas commis d'erreur. Le gagnant n'est donc pas celui qui possède les capacités physiques les plus développées, ni celui qui s'oriente de manière infailible, mais celui dont la tête et les jambes lui permettent d'articuler au mieux la course et l'orientation !

Différents types de motivations

"La course d'orientation offre une certaine liberté de pratique. Chacun peut s'engager dans un parcours plus ou moins long, plus ou moins difficile, selon l'allure qu'il souhaite se fixer, et selon des motivations variées", précise Martin Mottet. "Les participants peuvent décider de trouver toutes les balises en marchant, réaliser le parcours en courant tout en conservant suffisamment de lucidité pour faire les bons choix d'orientation et espérer réaliser une performance, découvrir des endroits insolites grâce à la lecture de carte, ou simplement passer un bon moment en plein air entre amis ou en famille", ajoute l' élu.

Une expérience ouverte à tous

La course/marche d'orientation du 11 mars sera accessible à tous ; licenciés ou non, sportifs ou non, jeunes ou seniors, personnes à mobilité réduite... Pour satisfaire les envies de chacun, plusieurs parcours seront proposés. En solo, par équipe de deux ou trois, les sportifs pourront s'élancer sur trois parcours :

- 17 km* : 100 balises (départ en masse à 17h30),
- 10 km* : 60 balises (départ en masse à 17h45),
- 6 km* : 40 balises (départ en masse à 16h30).

Les débutants et les familles pourront choisir entre deux parcours "initiation" avec des départs libres entre 16h et 18h :

- 5 km forêt : 15 balises,
- 3 km ville : 12 balises.

*distance à vol d'oiseau. En fonction des choix d'itinéraires, prévoir au minimum 20 % de distance supplémentaire.

Renseignements et inscriptions sur naorientation.fr avant le jeudi 2 mars à minuit (nombre de places limité)
Accueil au Secteur J, avenue Beauregard, à partir de 15h

collaboration

ATSEM et enseignants, une collaboration indispensable



Mercredi 30 novembre, en présence d'ATSEM et de directeurs d'écoles chapelaines, Fabrice Roussel, Maire de La Chapelle-sur-Erdre et Anne Herlin, Inspectrice de l'Éducation Nationale ont signé la "Charte de collaboration entre ATSEM et enseignants" établie par la Ville.

Au quotidien, les ATSEM - Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles - égale-

ment placés sous l'autorité de l'Éducation Nationale travaillent aux côtés des enseignants au bénéfice des élèves. Cette situation unique est une réelle richesse, mais elle peut également faire naître une certaine complexité.

Rédigée en collaboration avec les ATSEM et les agents du scolaire, cette charte clarifie les missions différenciées de chacun des professionnels, pour faciliter au quotidien, relations coopératives et échanges. Elle permet également d'établir une cohérence sur toutes les écoles maternelles publiques chapelaines. 21 ATSEM et trois dits "mobiles" interviennent au sein des 21 classes de maternelles réparties sur les quatre groupes scolaires publics.

vacances

Les séjours d'été reviennent !



Le très attendu retour des séjours organisés est programmé pour cet été. Quinze séjours seront proposés aux jeunes chapelains de 6 à 14 ans. Ils se dérouleront au sein de notre région qui offre une grande variété de destinations ; les plages de Piriac-sur-Mer et de Saint-Jean-de-Monts, le lac de Grand Lieu, la base de loisirs de Maisdon-sur-Sèvre, Saint-Lézin, etc. Les enfants auront le choix entre des séjours multisports pour pratiquer des activités de plein air, une initiation au cirque et à la musique, la découverte de la faune et la flore maritime... Plusieurs séjours proposeront également des ateliers avec des animaux (soin aux animaux de la ferme, espace équestre...).

Cette année, les pré-inscriptions seront à réaliser directement en ligne. Elles auront lieu du jeudi 16 février au dimanche 5 mars 2023. Le lien sera communiqué sur le blog du PEL, le site internet de la Ville et sur le portail Familles.

Renseignements auprès de la Direction Éducation et Parentalité au 02 51 81 87 23 ou à jeunesse@lachapellesurerdre.fr

scolaire

La Grèce, berceau de nouveaux projets



Les élèves français échangeront avec des élèves grecs de la "First Primary School of Markopoulo".

Du 7 au 14 mars prochains, 39 élèves de CM2 de l'école Robert Doisneau auront le plaisir de participer à un séjour pédagogique en Grèce, dans le cadre d'un projet Erasmus.

Ce projet est une première pour l'école qui prépare avec enthousiasme son séjour. Pour Anthony Dugas, directeur de l'école élémentaire, la destination s'est imposée d'elle-même. « En tant qu'établissement labellisé "Génération 2024" et impliqué dans des projets sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Grèce était tout indiquée pour nous ! ».

Depuis la validation du projet en juin dernier, le programme se construit peu à peu. Les élèves français ont commencé à échanger avec les élèves grecs et des visites préparatoires ont été réalisées par les enseignants, notamment au sein de l'école partenaire.

Durant le séjour, les enfants et leur quatre accompagnateurs profiteront d'activités dans une école située à Markopoulo, en bord de mer. Les après-midis et le week-end seront consacrés aux visites avec notamment celles de la grotte de Koutouri, des sites archéologiques de Brauron et de Delphes, de l'Acropole et du stade Panathénaique à Athènes. Pour ce séjour, les élèves auront comme objectif la réflexion sur l'organisation d'une rencontre sportive. « Nous souhaitons proposer des activités où nous pourrions décliner les valeurs sportives que sont la coopération, la tolérance et la motivation », précise Anthony Dugas.

En mai prochain, 20 élèves grecs feront le voyage inverse pour découvrir la France et notre région.

transport

À La Babinière, l'impressionnant chantier du CETEX est lancé

L'arrivée de la ligne 1 du tramway à la Babinière en 2025 engendre la création d'un nouveau pôle d'échange multimodal, mais aussi de la construction d'un Centre technique et d'exploitation pour la maintenance des rames de tramway.



À la Babinière, la construction du futur CETEX démarre.

Le chantier est impressionnant, à l'image de l'infrastructure qui va s'installer au sud de La Chapelle-sur-Erdre, sur le site de la Babinière. Nantes Métropole a engagé les travaux de construction de son futur Centre technique et d'exploitation (CETEX), qui s'avère nécessaire pour accueillir la soixantaine de nouvelles rames de tramway de la Semitan. L'immense hangar accueillera une station de lavage et sablage, des ateliers de maintenance du matériel roulant qui rejoindra La Chapelle-sur-Erdre grâce au nouveau terminus de la ligne 1 du tramway, dont l'arrivée est programmée pour 2025. Les trois toitures de ce grand bâtiment, d'une surface de 15 000 m², accueilleront une ferme photovoltaïque.

À côté de ce CETEX, les travaux de terrassement préparent aussi l'accueil d'un nouveau pôle d'échange multimodal (piétons, cycles, tramway, bus et tram-train Nantes-Châteaubriant) : un nouveau parking-relais (P+R) payant - sauf le week-end, d'une capacité d'accueil de 250 voitures, un parking motos et 55 vélos, un dépose minute de cinq à six places. Le parking sera sous surveillance vidéo, avec accès sécurisé par barrières. Sont aussi prévus un biclooPark et des bornes de chargement pour véhicules électriques.

projet

Connexion ligne 1 / ligne 2 du tramway : Étape numéro 2

C'est en 2006 que le projet de connexion des lignes 1 et 2 du tramway était lancé sur le secteur Nantes Est/La Chapelle-sur-Erdre, avec trois phases identifiées.

La première a été réalisée en 2012 avec le prolongement de la ligne 1 au Ranzay, à Nantes Est. Le nouveau prolongement jusqu'au sud de La Chapelle-sur-Erdre, sur le site de La Babinière, représente la deuxième phase de ce grand projet. S'y ajoute la construction du nouveau CETEX.

La troisième et dernière phase consistera en une connexion entre la Babinière et le secteur des facultés.

biodiversité

Les échos de la Commission : le travail d'inventaire

Avez-vous vu dans les campagnes chapelaines au printemps 2022 errer de petits groupes de trois à cinq personnes, bardées de jumelles et de longues-vues ?

Oui, le travail d'inventaire de la faune et de la flore locale a commencé.

Treize sites ont été inventoriés entre mars et juin par une vingtaine de personnes au total, chaque personne apportant sa petite pierre à l'édifice selon sa disponibilité, son intérêt, son sens de l'observation et ses connaissances. Ont été répertoriés principalement les plantes herbacées, les arbustes et les arbres, les oiseaux, les insectes et les autres animaux rencontrés dans le milieu.

C'est ainsi que treize espèces d'oiseaux typiquement inféodés aux milieux bocagers ont été répertoriés : fauvette, bruant jaune et bruant zizi, alouettes, hypolaïs polyglotte, rossignol, tarier pâle, tourterelle des bois... pour ne citer que les mieux représentés. Pas de plantes classées remarquables dans les 185 espèces végétales recensées, mais certaines peuvent être considérées comme dignes d'intérêt : orchis, scrophulaire, consoude, fritillaire ou lathrée par exemple pour les espèces herbacées ; cornier, bourdaine, néflier ou chêne Tauzin pour les espèces arborées.

Le résultat ? Des références avec une localisation précise, et bien sûr un outil de suivi pour des projets d'aménagement ou d'exploitation agricole.

L'inventaire est loin d'être exhaustif et le travail n'est pas terminé : la campagne 2023 va bientôt commencer. Vous êtes intéressés par participer ?

Alors vite, inscrivez-vous sur biodiversité@lachellesurordre.fr. Nous vous répondrons.



travaux

Porte de Gesvres : trois nouveaux ponts

2023 sera la dernière (longue) ligne droite de l'imposant chantier de la Porte de Gesvres, dont l'ouverture officielle est calée pour le premier trimestre 2024. Jusqu'à l'été notamment, les travaux se concentreront sur les infrastructures, avec la construction d'un nouveau pont entre La Chapelle-sur-Erdre et Nantes Nord, ainsi que la pose des deux impressionnants viaducs de l'échangeur de la Porte de Gesvres.

Changement de voies

La construction du nouveau pont surplombant le périphérique et qui relie La Chapelle-sur-Erdre et Nantes Nord, débutera en mars et devrait durer cinq mois. Son ouverture est programmée dans le courant de l'été, et permettra aux usagers de retrouver une circulation en double sens et une voie réservée aux déplacements doux. La déconstruction du pont provisoire installé depuis avril dernier suivra immédiatement.

Durant ces travaux, le chantier va changer de configuration, puisque les véhicules circuleront désormais sur les nouvelles voies du périphérique Nord, sur la droite, afin de permettre aux ouvriers de travailler l'îlot central et le pilier qui soutiendra le nouveau pont de La Chapelle-sur-Erdre. Les mesures de sécurité seront à respecter scrupuleusement sur cette zone, puisque des engins de chantier viendront intégrer la circulation régulièrement. La vitesse sera maintenue à 70 km/h, avec pose de radars pédagogiques et présence régulière de contrôle de vitesse par les forces de police.



Deux nouveaux viaducs

Les deux viaducs de la Porte de Gesvres seront aussi prochainement installés. Le premier des deux, celui reliant l'autoroute A11 au périphérique Est intérieur, sera installé dès le début du mois de février, au cours d'une opération spectaculaire qui imposera la fermeture du périphérique les nuits du 30 janvier au 1^{er} février. L'autre impressionnant viaduc, sur deux voies, entre le périphérique Est et le périphérique Nord, sera posé cet été.

Ces gros travaux engagés, il faudra toutefois attendre début 2024 pour obtenir les autorisations d'ouverture délivrées par le ministère de tutelle.

emploi

Rencontrez votre employeur de demain !

Jeudi 23 mars, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre organise la 6^{ème} édition des Rencontres de l'emploi à Capellia, en partenariat avec Pôle emploi, l'ATDEC de Nantes Métropole*, l'Unité emploi du département et l'association ECE. Cet événement offre l'opportunité aux demandeurs d'emploi et aux entreprises de se rencontrer.

Edition 2023

NETTOYAGE PROPRETÉ
HÔTELLERIE RESTAURATION
BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS
MULTI-SECTEURS
TRANSPORT LOGISTIQUE

SANTÉ SERVICES À LA PERSONNE

les Rencontres de l'emploi
Jeudi 23 mars de 13h30 à 17h

Ateliers de préparation
Pôle orientation reconversion

Pour vous préparer
Consultez les ateliers proposés par l'ATDEC Nantes Métropole www.atdec.org
Inscrivez-vous à l'événement Pôle emploi <https://mesevenementsemploi.pole-emploi.fr>

Espace culturel Capellia La Chapelle-sur-Erdre

Consultez les offres d'emploi à partir du 10 mars via www.pole-emploi.fr - Mot-clé "rencontres"

atdec

Les entreprises présentes seront réparties sur six pôles d'activités : santé et services à la personne, nettoyage et propreté, hôtellerie-restauration, bâtiment-travaux publics, transport-logistique et multi-secteurs.

« L'édition 2023 revêtira un format plus classique en présentiel », annonce Laurence Rannou, adjointe à l'insertion et l'emploi. « Pas de conférences, mais des entretiens de pré-recrutement et un pôle dédié à l'orientation et la reconversion », ajoute l'élue.

Internet en soutien

Des offres à pourvoir seront disponibles en ligne à partir du 10 mars sur le site de Pôle emploi.

Des ateliers organisés en amont par l'ATDEC de Nantes Métropole permettront aux participants de se préparer à ces rencontres.

Sur place, les participants pourront profiter de simulations d'entretiens (sur inscription préalable).

Le site internet de la Ville lachellesurerdre.fr reliaera les informations utiles liées à l'événement.

*L'Association Territoriale pour le Développement de l'Emploi et des Compétences est née de la fusion de la Mission locale et de la Maison de l'emploi de Nantes Métropole en novembre 2018.

Pôle Solidarités – CCAS : 11 rue François Clouet - 02 51 81 87 20

échanges

Passer de l'Analyse des Besoins Sociaux à des actions concrètes

Le 24 janvier dernier à Capellia, une table-ronde thématique était consacrée à l'accès aux droits. Organisés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ces temps d'échanges s'inscrivent dans le cadre de l'engagement de La Chapelle-sur-Erdre sur son Analyse des Besoins Sociaux (ABS), suite à la diffusion d'un questionnaire auprès de la population et au diagnostic qui en a découlé. « Cette ABS vise à identifier les besoins sociaux des Chapelains, à alimenter et à adapter les politiques sociales de la collectivité pour répondre au mieux aux besoins de tous les publics - familles, personnes âgées, jeunes, personnes seules ou parents isolés- et notamment les plus fragilisés ou vulnérables » précise Laurence Rannou, vice-présidente du CCAS.

Services municipaux, partenaires de la Ville (Département, Maison pour Tous, Solidarité Emploi, club Amitié Loisirs...), ils étaient une vingtaine de participants mobilisés sur ce travail. Trois objectifs étaient posés : la mise en place d'actions concrètes pour favoriser l'accès à l'information et aux services/aides proposés par la Ville et ses partenaires, la facilitation de l'accompagnement aux démarches administratives ainsi que la lutte contre le non recours aux droits et la fracture numérique. Une restitution publique de l'ABS sera programmée d'ici les vacances de printemps.



santé

Les seniors ont désormais leur école du sport !

Depuis le début de l'année, la Ville a officiellement ouvert son école baptisée "Sport Santé Seniors", une école du sport spécialement destinée aux seniors de plus de 65 ans qui ne sont pas adhérents à une association sportive.

Créée dans le but de préserver la santé des aînés et de renforcer la solidarité du territoire chapelain, elle a également vocation à lutter contre la sédentarité, vecteur d'isolement et de mal-être, éviter la surenchère des soins et prévenir la perte d'autonomie. Cette action est d'ailleurs soutenue par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de Loire-Atlantique.

Une fois par semaine (hors vacances scolaires), 29 seniors répartis en deux groupes se retrouvent ainsi au complexe sportif de La Coutancière pour une heure de sport. Entourés par Franck Somah, éducateur territorial des activités physiques et sportives spécialement formé, ils ont entre autres la possibilité de pratiquer des activités physiques d'expressions, du renforcement musculaire (muscultation et gymnastique douces), des sports collectifs (football, rugby, tchoukball), des activités sportives de plein air (course d'orientation, marche nordique), etc.



À l'issue de la saison, les pratiquants seront orientés vers des associations partenaires proposant des activités adaptées à leurs capacités psychomotrices.

Les inscriptions sont complètes pour le semestre à venir. Une nouvelle saison de 30 séances sera proposée à la prochaine rentrée scolaire.

Renseignements : Service des Sports : 1 rue du Leinster - 02 51 81 87 22

accompagnement

La Ville prend soin des aidants

Accompagner un proche fragilisé par la maladie, en situation de handicap ou en perte d'autonomie n'est pas toujours facile au quotidien. Savoir prendre du recul et soin de soi est primordial. Ainsi, la Ville - par l'intermédiaire du Pôle Solidarités-CCAS - souhaite leur proposer des moments de répit. Elle organise ainsi des "Café Parenthèse" et des "Ateliers ressources". Une deuxième session de cinq ateliers de groupe est d'ores et déjà programmée. Elle aura lieu du 13 mars au 14 avril. Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès du Pôle Solidarités-CCAS (Attention, le nombre de places est limité).

Offrez-vous une parenthèse

Depuis le 17 janvier, la Ville a lancé un nouveau cycle de "Café Parenthèse". Organisés deux fois par mois, ces échanges ont lieu en présence d'une psychologue. Ils permettent aux participants de partager leurs expériences en toute convivialité. Définies à l'avance, les thématiques proposées

à chaque rencontre sont variées : les maladies neurodégénératives, la culpabilité et le sentiment d'abandon, la façon de se préserver en tant qu'aidant, le deuil blanc, etc.

Les prochains "Café Parenthèse" auront lieu les 7 et 28 février, 7 et 24 mars, 14 avril, 4, 16 et 26 mai, 6 et 23 juin, de 14h30 à 17h, à la Cabane à Jeux, 10 bis rue François Clouet.

Une formule créative et dynamique

La première session des "Ateliers ressources" a démarré le 9 janvier. Animées par Lucille et Fanny, infirmières de formation et spécialisées en techniques de bien-être et art-thérapie, les séances ont permis d'accueillir dix personnes. Les participants ont pu expérimenter diverses activités d'expression et de création, ainsi que des exercices de relaxation et de méditation. Au printemps, un nouveau cycle sera proposé pour ces ateliers soutenus par la Conférence des Financeurs (un dispositif du département de Loire-Atlantique) : les 16, 23 et 30 mars, 5 et 13 avril. Ils auront lieu salle Saint-Michel.

La prise en charge des aidés

Lors de ces après-midis, les proches aidés peuvent également être accueillis sur place. Lors des "Ateliers ressources", une animatrice de l'association Agré'âge était notamment présente. Des ateliers adaptés mêlant découvertes culturelles et pratiques artistiques (réalisation de cartes de vœux, voyage dans les quatre coins du monde grâce à un casque de réalité virtuelle...) leur ont été proposés.

Pôle Solidarités-CCAS : 11 rue François Clouet - 02 51 81 87 20



environnement et culture dans les écoles

À la découverte du vivant, sur scène et dans la terre

Dans le cadre de leur scolarité, les élèves chapelains sont éveillés à la transition écologique et à l'art, particulièrement au spectacle vivant. Deux outils qui développent la curiosité et l'ouverture intellectuelle de citoyens en devenir.

« La commune a été précurseur sur la sensibilisation aux thèmes écologiques, de la biodiversité à l'environnement. La convention entre Écopôle et la Ville remonte à environ treize ans », se souvient Virginie Danilo, coordinatrice écologique à Écopôle. D'abord centrées sur le temps scolaire, les animations se sont réparties entre temps scolaire et périscolaire depuis la réforme des rythmes scolaires de 2013. « D'ailleurs, dans le cadre de cette convention, la Ville a mis les moyens sur la formation des animateurs du périscolaire sur ces thématiques, leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences. C'est très important pour nous car cela permet un passage des savoirs ». « La convention triennale entre la collectivité et Écopôle sur l'éducation à l'environnement et au développement durable a été à nouveau signée en 2022 et s'accompagne chaque année d'une note qui définit les thèmes abordés », précise Véronique Josse, chargée de mission Projet Éducatif Local. « En tout, ce sont 300 heures d'interventions dans les écoles et l'accueil périscolaire », poursuit-elle. « Le choix des thématiques se fait en relation avec la transition écologique, adapté à la vie des enfants, et en prenant en compte les demandes des enseignants ». Pour cela Virginie Danilo va, chaque année, à la rencontre des professeurs des écoles pour recenser leurs idées et projets. « On essaie de satisfaire les demandes, sachant que les thématiques varient selon les niveaux des classes. D'une part pour que cette sensibilisation ne dépende pas de l'appétence ou pas



Élèves chapelains accueillis à Capellia pour le spectacle "J'ai trop peur" de la Cie du Kairos en novembre dernier

d'un enseignant, et d'autre part pour qu'il y ait une progression dans la scolarité de l'enfant. Par exemple, sur l'année 2022-2023 au sein de l'école Beausoleil, les CP ont étudié les petites bêtes et la diversité animale. Les CE1 découvrent le jardinage et les plantes d'intérieur. Les CE2 se penchent sur les déchets et le gâchis alimentaire. L'animation pour les CM1 est sur la mobilité douce sur "Savoir rouler à vélo", avec une intervention auprès des parents. Les CM2 vont voir le climat et les écogestes ». Soixante projets sont répartis dans les écoles primaires de la commune.

L'école de la scène

Côté culture, l'espace culturel Capellia développe au sein de sa programmation des spectacles

de famille et jeune public, et des séances dédiées aux scolaires. « Sur la vingtaine de spectacles proposée par Capellia, il y en a toujours sept ou huit sur les temps scolaires », précise Muriel Dintheer, adjointe à la culture et lecture publique. « Chaque année, tous les élèves chapelains viennent assister au moins à un spectacle. Outre des tarifs spécifiques, nous mettons à disposition des moyens de transport pour faciliter leur venue. Nous avons également commencé à travailler en direction des collèges depuis quatre ou cinq ans, et nous commençons à en voir les fruits : désormais on voit de plus en plus de classes venir en soirée avec leur professeur ».

La responsable du pôle culture, Agnès Kirion, souligne que « la programmation est effectuée en considération des différentes

tranches d'âge, c'est à dire cycle 1, 2 et 3. De plus, différents outils sont mis à disposition des enseignants sur une plateforme numérique : dossier pédagogique, extrait du texte, revue de presse, vidéo, affiche du spectacle, vocabulaire du théâtre, métier du spectacle vivant... ».

Lors des représentations scolaires, des temps d'échange sont organisés à la fin avec les artistes. « Des ateliers peuvent être programmés, à l'exemple du spectacle "Un petit pas pour l'homme ?", où des élèves de CM1 et CM2 découvriront la musique baroque et seront initiés à la technique vocale ». Ces ateliers de sensibilisation peuvent aussi s'adresser aux enseignants en amont du spectacle. Ce fut le cas cette année pour "Le Théorème du pissenlit" « afin de leur fournir des outils à réutiliser avec leurs classes, qui viendront sur la séance scolaire du 7 avril ».

Pour préparer la venue des scolaires et présenter la saison, l'équipe de Capellia rencontre des enseignants des deux collèges, ainsi que les professeurs des écoles de maternelle et élémentaire.

« En dehors des temps scolaires, des ateliers théâtre sont proposés le mercredi après-midi par des intervenants professionnels, sans oublier les stages de pratique tous publics animés par les artistes de passage », complète Muriel Dintheer. « Dans le même esprit, malgré les travaux de la bibliothèque, nous avons maintenu les heures du conte, notamment à Noël pour les plus petits et les crèches. Sans oublier "Les Rendez-vous du parc", événement qui décline trois propositions de cirque et d'arts de la rue sur un après-midi de septembre à destination des familles ».

Chiffres clés 2022-23

7 spectacles

20 représentations, destinées aux élèves de la PS à la 6^e

3 176

le nombre d'élèves venus découvrir un spectacle à Capellia

transition écologique

Écopôle c'est quoi ?

Écopôle est une association, créée en 2000, qui rassemble un réseau d'acteurs, entre 80 et 100 structures, qui travaillent sur la transition écologique, mais aussi d'autres organisations telles que collectivités locales ou entreprises. Cela va de la toute petite association aux plus importantes, telle la Ligue de Protection des Oiseaux. Ses missions se déclinent en trois volets. D'abord l'éducation à l'environnement auprès du jeune public en travaillant sur tous les temps de l'enfant, scolaire et périscolaire. Ensuite, ils peuvent coordonner des événements ou des actions afin de faire monter en compétences tant des communes, organisations ou des citoyens. Et enfin ils sont, physiquement, centre ressources avec une bibliothèque à disposition des différents acteurs ou porteurs de projet en lien avec l'environnement.

Écopôle a été labellisé CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) ce qui lui permet de mutualiser les actions et savoirs avec les 100 autres centres labellisés en France.



Dans le cadre des animations proposées par Écopôle, la classe de CM2 d'Isabel Berthier à La Blanchetière s'est attelée à comprendre l'essentiel des enjeux climatiques avec une animation sur la Fresque du Climat.

à vélo !

Du nouveau pour une pratique sécurisée du vélo

La Ville de La Chapelle-sur-Erdre, Nantes Métropole et Place au vélo sont mobilisées pour permettre le développement de l'usage du vélo au quotidien. L'accent est mis sur la sécurité des cyclistes.



L'association Place au Vélo a lancé une campagne de sensibilisation pour circuler en toute tranquillité.

De nouveaux aménagements sont en cours pour faciliter la pratique de la « petite reine ». Ainsi, la réfection de la rue de la Haute-Gournière, qui relie la Jonelière à Port-Barbe, est l'occasion de créer un aménagement cyclable. À l'arrivée du tramway, des parkings spécifiques et sécurisés seront proposés à la Babinière.

D'autres secteurs sont concernés. « À long terme, des études sont lancées pour relier des villages tels que Mouline ou La Brosse au bourg, pour lesquels les routes sont inconfortables en vélo », explique Katell Andromaque, adjointe à la transition démocratique et écologique et aux mobilités.

Sur la route de Nantes, qui relie La Chapelle à Nantes Nord, il reste deux kilomètres à aménager d'ici fin 2025. Deux tracés sont à l'étude avec le groupe vélo. Par ailleurs, le projet « Ville apaisée » passe par le passage en « zone 30 » de certains quartiers, afin d'améliorer le partage de la route entre usagers. Ce sera le cas de Mouline - actuellement traversé par une route limitée

à 50 km/h – via un remodelage des rond-points, plus de végétalisation, un rétrécissement de la voirie et de nouveaux passages piétons ».

Sur la Véloodyssée, axe très utilisé qui traverse la commune du nord au sud, plusieurs éclairages vont être testés. Une section avec des plots incrustés dans le sol, fonctionnant à l'énergie solaire formeront un balisage. Une autre portion sera balisée avec des marquages au sol luminescents. Dans la partie plus au nord, où il est important de ne pas nuire à la faune et la flore, un revêtement clair sera testé. Enfin, à l'entrée de Nantes, vers Gesvrine, des mâts à détection de mouvement seront installés. Une sécurisation de la piste cyclable au niveau des intersections et rond-points est à l'étude.

Cyclistes, brillez !

L'association Place au vélo a lancé une campagne de sensibilisation pour circuler en toute sécurité, notamment en hiver, où il fait nuit aux heures d'embauche et de débauche. De nuit et sans gilet, un cycliste est repéré à 30 mètres. En revanche avec un gilet réfléchissant, un conducteur le voit à 160 mètres, rappelle la sécurité routière. Être vu est le premier enjeu de sécurité.

Pour cela, un certain équipement est obligatoire : éclairage avant blanc ou jaune fixe, éclairage arrière rouge fixe, catadioptr arrière, avant et de pédales, catadioptr latéraux orange ou bande blanche réfléchissante sur les pneus et hors agglomération de nuit ou par faible visibilité, le gilet jaune.

Cependant, Place au vélo recommande l'usage de leds clignotantes sur les rayons, ainsi que devant et derrière, en sus des lumières obligatoires, un écarteur de danger à l'arrière gauche du cycle, et même un couvre-casque réfléchissant !

Transformé en sapin de Noël, les autres usagers de la route vous verront de loin. Encore faut-il faire attention aux angles morts des autres véhicules, notamment bus et camions.

recensement

Mon facteur, mon agent recenseur



Comme chaque année, le recensement d'une partie de la population chapelaine aura lieu en janvier et février.

Cette mission a été confiée au groupe La Poste, permettant ainsi aux facteurs de devenir agents recenseurs. Leur connaissance du terrain et de la population sera un atout pour cette nouvelle vague du recensement.

Si vous êtes recensés, dès le passage de l'agent recenseur à votre domicile, il est recommandé de répondre aux questionnaires en ligne. Un questionnaire papier sera remis sur demande à celles et ceux qui le souhaitent. Une « notice internet » sera déposée dans votre boîte aux lettres ou remise en mains propres par votre agent recenseur.

Sonia Chesnais, Géoffroy Le Gavrian, Gilles Hignard et Nicolas Chansigaud (remplaçant)

énergie

Éclairage public : nouveaux horaires

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, Nantes Métropole et la Ville de La Chapelle-sur-Erdre ont décidé, courant décembre, de ne pas faire fonctionner l'éclairage public sur la commune de 23h à 6h du matin. Quelques secteurs échappaient néanmoins à cette règle pour des raisons techniques. À partir du début du mois de février, ces horaires de pause de l'éclairage public seront appliqués sur la totalité de la commune, à l'exception du centre-ville afin, notamment, de permettre aux personnes qui fréquentent les restaurants de bénéficier de lumière en sortant.

travaux de voirie

Travaux à venir

- Avenue de la Gandonnière ; aménagements définitifs
- Route de Nantes : création d'un trottoir entre la rue de l'Europe et la rue du puits en mai et juin

vie associative

Nantes Métropole aux côtés des Chapelains sur les actions de solidarité

Nantes Métropole s'investit dans les actions locales et se trouve aux côtés de La Chapelle-sur-Erdre sur les sujets de solidarité. Ainsi, la ressourcerie du TransiStore s'est vue attribuer une subvention de 50 000 euros pour assurer le fonctionnement de cette structure qui vient tout juste de fêter ses un an. Ce soutien s'ajoute aux aides déjà apportées par les deux collectivités, qui voient en cette ressourcerie située à Gesvrine une initiative qui contribue aux objectifs de réemploi des objets. Elle apporte ainsi sa pierre au travail en faveur de la Transition Écologique de la Métropole.

Autre solidarité, intergénérationnelle cette fois, Nantes Métropole a versé la somme de 84 897 euros au Centre Local d'Information et de Coordination en faveur des seniors, qui couvre les communes d'Orvault et de La Chapelle-sur-Erdre. Là encore, cela s'inscrit dans le cadre d'un travail de la Métropole sur l'accompagnement des aînés et la mission Territoire de longévité.

Enfin, sur le plan de la solidarité Internationale, la Ville a reçu un soutien financier de Nantes Métropole pour intensifier les relations d'amitié et de coopération avec le camp de Jenine en Palestine. Les thèmes de l'accès à l'eau potable et de la gestion des déchets seront travaillés conjointement par les Chapelains et les Palestiniens. 70 500 euros ont, à ce titre, été versés par la Métropole à l'Association France Palestine Solidarité.

Nantes Métropole Futsal

Appel aux volontaires !

Le Nantes Métropole Futsal fait un appel aux volontaires pour l'organisation du mondial de futsal féminin les 27, 28 et 29 mai 2023.



Si vous souhaitez participer à cette expérience et être au cœur de l'organisation d'un événement sportif, contactez Léna Plotin au 07 82 23 44 61 ou sur nantesmetropolefutsal.fr

relations internationales

Un nouveau bureau pour l'association Jumelage Ianca La Chapelle-sur-Erdre

En septembre 2022, l'association Jumelage Ianca La Chapelle-sur-Erdre a élu un nouveau bureau, organe dirigeant de l'association qui se charge du bon déroulement de ses activités. Ce renouvellement a été l'occasion de revoir les statuts, les objectifs et donner un nouvel élan aux quarante bénévoles actifs et fidèles, avec de nouveaux projets mis en place pour 2023.

L'association a été créée en 1990, à l'initiative de Paul Bourdaillet et avec le soutien d'Yves Sécher, en réaction à la démolition massive des villages roumains par le dictateur Nicolae Ceausescu. Pendant une dizaine d'années, les premiers déplacements à Ianca ont eu une vocation humanitaire. Petit à petit les échanges se sont élargis vers la culture, l'économie, l'environnement, l'agriculture, les échanges scolaires... La dernière visite en date, en 2021, abordait le sujet du traitement et de la réduction des déchets. En 2022, l'association a réalisé un don financier au Comité de Jumelage avec la Pologne, car la Ville jumelle de Bychawa accueillait de nombreux réfugiés ukrainiens. Les membres de l'association ont également apporté leur soutien aux collectes mises en place dans les supermarchés chapelains.

Qui préside ce nouveau bureau ?

"Après la démission de l'ancien Président, Joël Daniel, les membres du bureau ont souhaité réaliser un diagnostic pour évaluer les problèmes et envisager les opportunités", précise Jean-Noël Chaucesse, secrétaire. "Nous nous sommes appuyés sur l'expérience du Comité de Jumelage de La Chapelle-sur-Erdre avec Bychawa en Pologne et de la Maison de l'Europe en Loire-Atlantique". Avec l'appui de l'Office Municipal de la Culture et des Relations Internationales, les membres de l'ancien bureau ont décidé d'aller chercher



Valérie Bourdaillet - (trésorière adjointe) / Jean-Noël Chaucesse (secrétaire)
Véronique Zanetti (trésorière) / Fabrice Saillard (Président)
Absent sur la photo : Gérard Potiron (ancien Maire de la Ville et à l'initiative du Protocole d'Amitiés de 2005 et du Jumelage officialisé en 2014) (Vice Président)

du soutien dans les forces vives de La Chapelle-sur-Erdre et ont trouvé écho auprès de Fabrice Saillard qui avait eu un coup de cœur pour Ianca lors d'un séjour avec l'association Rakvlaz en 2018. Avant d'être élu en septembre dernier à la présidence de l'association, Fabrice Saillard occupait le même poste au sein de l'association Troc au Sel.

2023, reprise des projets et des visites à Ianca

Les membres actuels du bureau ont travaillé à définir de nouveaux statuts et se sont déjà positionnés sur des projets à mener en 2023. Après une visite à Ianca par les nouveaux membres du bureau, ce sera au tour des Roumains de venir en

France. Une directrice d'école et un professeur de français viendront notamment visiter la ville en vue de préparer un échange scolaire en 2024. Autres sujets en cours de validation : le sculpteur et marionnettiste de la Compagnie La Salamandre, Samuel Lepetit, devrait se rendre à Ianca pour animer un atelier de marionnettes et une équipe de football se déplacera pour inaugurer le nouveau stade. En 2024, la danse bretonne de Rakvlaz sera également représentée en Roumanie à l'occasion de la fête des moissons fin août.

jumelage.ianca.chapelle.erdre@gmail.com

Vos infos dans le cahier
« Associations »

Merci de remettre vos infos et articles avant le 10 mars 2023 à l'adresse communication@lachapellesurerdre.fr

Info technique : prévoir un texte de 2000 signes maximum ou 1500 signes avec photo

en bref

L'actu des assos



A3C - Association des Commerçants de La Chapelle-sur-Erdre

SAFTI



Nicole Garnier, je suis Chapelaine depuis 21 ans avec ma petite famille et Conseillère Indépendante en Immobilier du Réseau SAFTI depuis près de 6 ans. Passionnée, à l'écoute de mes clients, je combine professionnalisme et réactivité pour les accompagner dans leurs projets immobiliers !



Tél : 06 85 87 14 49
nicole.garnier@safiti.fr

Soie Joly

Le pôle commercial au niveau du parking d'Intermarché a fait peau neuve avec l'accueil de nouveaux commerçants, tel que l'institut Soie Joly. 06 30 68 31 10. 15 rue de Sucé



Jeu des vitrines

Le jeu des vitrines de Noël s'est clôturé en début d'année 2023 avec la remise des lots offerts par les commerçants participants. Ce temps fort s'est célébré avec de bonnes galettes des rois des boulangeries chapelaines ! Merci à toutes les familles pour leur entrain !



ECE – Association des entreprises de La Chapelle-sur-Erdre

Vous pouvez retrouver l'ensemble des adhérents sur l'annuaire des entreprises de La Chapelle-sur-Erdre, membres de l'ECE : www.assocece.fr/annuaire

Bienvenue à nos nouveaux adhérents !

Chez Paulette

Crèmerie Fromagerie Ambulante depuis 1984 : Fromages fermiers & affinés ; Présent sur la marché le vendredi.

Wemerge

Nous développons la valeur de votre entreprise en favorisant l'engagement et l'épanouissement de vos équipes, sources de performances et d'attractivité !

Axa

Cabinet spécialisé en assurance de personnes, nous vous protégeons, vous proches et votre entreprise, grâce à des solutions adaptées à vos attentes.

Château Le Saz

Événements d'entreprises ou privés, mariages, shooting... Le Château Le Saz est à votre disposition pour votre événement !

La convivialité, un atout de l'ECE :

La convivialité des échanges nous tient à cœur car elle permet de créer et maintenir une bonne dynamique sur le territoire. Les moments partagés, réunions de travail ou afterworks, permettent les croisements d'idées, desquels naissent les projets !

2 afterworks sont prévus dans les mois à venir :

- 23 février à La Biscuiterie de La Chapelle
- 13 avril au Château Le Saz

Pour plus d'informations, contactez-nous à communication@assocece.fr

Enfin, merci au CREPS de nous avoir accueillis le 19 décembre dernier : cela nous a permis de découvrir cet outil exceptionnel au service de la performance sportive, présent sur notre territoire !

Échos de nos commissions :

Les activités de l'ECE, depuis toujours fondées sur la RSE et le développement durable, s'articulent autour de commissions thématiques, ce qui nous permet de structurer nos actions communes et de générer des dynamiques entre nos adhérents !

Commission Urbanisme :

À revoir en replay : web-conférence du 11 octobre sur les bâtiments tertiaires, avec l'intervention de Nantes Métropole, Novabuild et Alisée.
• Moins de 1000 m² : quelles aides et quel accompagnement pour la rénovation énergétique ?
• Plus de 1000 m² : obligations depuis le 30 septembre, déclaration Operat, ateliers de "L'école du tertiaire bas carbone"...
• Participation gratuite sur inscription : www.assocece.fr/tertiaire

Commission Énergies :

À revoir en replay : web-conférence du 20 octobre sur le réseau électrique sous vigilance renforcée cet hiver - causes, risques et leviers sur la consommation, avec RTE
1h (à partir de 12h30) pour faire un point sur la crise énergétique, le risque de pénurie, de coupure, et les leviers que chacun peut activer, en tant qu'entreprise ou même particulier !
• Participation gratuite sur inscription : www.assocece.fr/elec
À revoir en replay : la web-conférence du 15 novembre sur le photovoltaïque d'entreprise, avec Atlansun, la filière Grand-Ouest du solaire.
Une web-conférence pour faire le tour de la question du photovoltaïque pour les entreprises :
- Que faut-il prendre en compte avant de se lancer ?
- Quelles sont les contraintes et grandeurs à connaître : orientation, ensoleillement, ombre des arbres, poids sur les toitures, législation, différences entre toitures plate/inclinée/ombrières, etc. ?
- Autoconsommation collective ? Faut-il créer une coopérative ? Qui, quoi comment, pourquoi, bonne idée ou pas ?
Participation gratuite sur inscription : www.assocece.fr/photovolt

Si vous n'êtes pas encore membre de l'ECE : renseignements et inscription auprès de communication@assocece.fr

Retrouvez-nous sur www.assocece.fr

culture et loisirs

AMEG



L'AMEG présente le concert d'hiver, le samedi 4 février à Capellia. C'est à 20h15, l'entrée est gratuite.

On pourra écouter l'atelier jazz d'Adrien Losco, les chorales enfants, ados et adultes d'Amélie Clerc Vocapiano, Vocamezzo et Vocafortissimo, l'ensemble à cordes d'Enora Fondain, l'orchestre Muzik'ados et l'Harmonie de l'Erdre dirigés par Raphaëlle Bichon.

L'Ameg tiendra un bar ouvert entre les deux parties de concert pour plus de convivialité et d'échanges entre musiciens et spectateurs, parents, amis, famille,...

Une soirée éclectique où l'on pourra écouter du jazz, du classique, de la chanson, allant de Gershwin, Lully à Ed Sheeran en passant par Aldebert, Anne Sylvestre ou Thlonious Monk, entre autre.

Compagnie des Débarqués

La Cie des Débarqués vous souhaite une belle et heureuse année 2023. Cette saison, elle vous propose son nouveau spectacle qui se déroulera les 17, 18 et 19 mars, à l'Espace culturel Capellia. « Le plan de table », une pièce de Jean-Paul Le Guénic, mise en scène et adaptation de Nicolas Leroy « Gaëtan et Suzy projettent de se marier dans l'intimité. Pour organiser le plan de table, les parents de Suzie et son beau-père reçoivent ce soir les parents de Gaëtan. Pour les deux familles la notion d'intimité à une signification très différente. La famille de Suzie va alors mettre en place des stratégies pour réduire le nombre d'invités, mais ce sera surtout l'occasion de mettre sur la table les sentiments des uns et des autres... »

Une soirée pleine de rires en perspective. En levée de rideau, les Débarqués juniors présenteront des saynètes. Réservations au 06 50 63 92 94 à partir du 20 février, tarif : 10€ - enfant (-12 ans) 5€, une boisson gratuite. Attention, cette année les représentations du vendredi et du samedi commenceront à 20h.

Esencia

Nouvelle association de danse chapelaine. Cours de reggaeton, tribal fusion, danses orientales ! Créée en 2012, l'association ESsencia est dédiée à la promotion de la danse en tout genre et à la création de moments de convivialité et de partage. Nous proposons des cours de danses orientales, de tribal fusion et de reggaeton pour tous les niveaux, à partir de 16 ans et à moins de 10 minutes de La Chapelle-sur-Erdre. Nos professeures qualifiées et passionnées vous feront découvrir ou approfondir ces styles de danse tout en vous faisant travailler votre souplesse, votre coordination et votre confiance en vous. Que vous soyez débutant ou danseur confirmé, vous trouverez votre place au sein de notre association. En plus de nos cours réguliers, nous organisons également des stages de perfectionnement pendant les vacances scolaires et des

spectacles pour que vous puissiez mettre en pratique vos acquis et vous produire devant un public. Rejoignez-nous et venez danser avec nous !

- Reggaeton (Salle La Géraudière - Nantes Nord) : Débutant (mardi 18h30-19h30) / Intermédiaire (mardi 19h30-20h30)
 - Tribal fusion (Salle La Mano - Nantes Nord) : Débutant (mercredi 18h30-19h30) / Intermédiaire (mercredi 20h30-21h30)
 - Danses orientales (Salle La Mano - Nantes Nord) : Tous niveaux (mercredi 19h30-20h30)
- Pour en savoir + : <https://esencianantes.wixsite.com/esencia-nantes> - esencia.nantes@gmail.com - 06 85 69 47 15
Instagram : [esencia_nantes](#) - Facebook : [Esencia Nantes](#)

Maison Pour Tous



Et toi, qu'est-ce que tu manges ? ! En 2023, la Maison Pour Tous lance un projet sur l'alimentation et la cuisine. Les inégalités liées à l'alimentation sont multiples : l'accès à l'information, on ne sait pas tous cuisiner et cela nécessite des compétences, on ne connaît pas certains produits. Il existe également des inégalités économiques, se nourrir coûte cher et le choix des produits est limité. Cuisiner prend du temps, selon les situations familiales ou professionnelles il n'est pas toujours simple de s'accorder du temps. Cuisiner lorsque l'on vit seul peut être démotivant. En partant des pratiques, des envies et des savoir-faire de chacun, l'idée de ce projet est de se questionner sur l'alimentation et notre manière de manger de cuisiner.

En partenariat avec "Lézards aux jardins", ce projet consiste à cuisiner avec les habitants, partager des repas conviviaux, confectionner des plats à emporter ou encore d'organiser des temps d'information et d'échange sur des thèmes liés à l'alimentation, animation cuisine du monde.

Des rendez-vous cuisine sont proposés deux vendredis matin par mois au restaurant solidaire « L'Atelier des gourmands ». Une fois par mois, un temps fort est organisé dans le but de sensibiliser sur une thématique : Mercredi 15 février : Opération Goûter. Que mangez-vous pour le goûter ? Ramenez vos goûters préférés (avec emballage), échanges, discussions et ateliers sur le goûter. À partir de 15h30, salle Balavoine. Gratuit, ouvert à tous. Renseignements : Maison Pour Tous, 3 bis rue François Clouet - 02 40 93 78 19 - contact@mptlachapelle.com

Club Amitié Loisirs

Pour vous adhérents, vos enfants et petits-enfants Le bureau du club Amitié Loisirs de La Chapelle-sur-Erdre, vous présente ses meilleurs vœux pour 2023. De nombreuses activités sont toujours proposées aux adhérents tout au long de l'année : de la marche, du Scrabble, de la pétanque, de l'informatique, de la fabrication de paniers en osier, une chorale, des repas dansants,

des pique-niques, diverses sorties à la journée et trois voyages par an vous sont proposés. Cette fois, nous mettons en avant l'activité Cartes et Jeux de société :

En plus de la belote, vous pourrez venir apprendre de nouveaux jeux : le Skip.bo, le SkY jo « le six qui prend », le Uno et le Rummi-kub, et le Triomino, le tout animé par des bénévoles. Cette activité aura lieu tous les troisièmes jeudi du mois. N'hésitez pas à consulter notre site : loisirseniors-chapelains.fr Pour vous inscrire : 06 40 11 01 06 ou 06 23 32 36 62.

Chorale Accord

Belle fin d'année 2022 pour la chorale Accord. Le 26 novembre, nous étions associés avec un collectif de chorales solidaires. L'après-midi, nous avions une "Master Class", sous la direction du chef de chœur ukrainien Mstyslav Yourchenko. Puis, en soirée, dans le cadre de la journée de solidarité de l'OMCRI, nous étions presque 100 chanteurs pour interpréter trois chants, dont "La Prière ukrainienne", devant un public ému. C'était à Capellia, en prélude à la projection du film "Donbass". Cette soirée a permis de collecter plus de 900 euros, reversés pour l'Ukraine, par l'intermédiaire du Comité de jumelage de Bychawa.

Nous travaillons maintenant en vue de notre prochain concert annuel, en commun avec la chorale bretonne nantaise « "Anna Vreizh" ». Ce sera le 5 mars, à 15h30, à Capellia. Au programme, entre autres, un "Magnificat celtique" que vous apprécierez sûrement. Ce concert sera un concert caritatif, au profit de "Enfants du Rwanda" et de "Actions Humanitaires" (deux associations chapelaines).

En juin, une action de promotion du chant choral, proposée par l'AMEG (Association Musicale Erdre et Gesvres). Notre répertoire se compose de chants très diversifiés, français et de tous horizons. Avec notre chef de chœur, Bernard Quémener, nous nous efforçons de rendre sensibles les émotions que les auteurs-compositeurs ont voulu exprimer.

Dans "Chorale Accord", nous sommes quarante femmes et hommes. Les répétitions ont lieu le mardi soir, de 20h15 à 22h15, à l'école de musique (à côté de Capellia) Une accompagnatrice piano nous aide une semaine sur deux ou trois. Nous chantons à quatre voix (soprano, alto, ténor, basse). N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même en cours de saison, pour un premier contact, un essai, ou plus. Adhésion : 60 € pour la saison 2022/2023. Les hommes notamment ténor et basse seront bien-venus.

Renseignements : 06 16 17 84 48 (présidente) ou 02 40 72 05 92 (chef de chœur)

KDanse Plus



Elles sont onze à tenter l'expérience depuis septembre dernier ! Original, accessible, touchant, le Broadway jazz fait l'unanimité. À la rencontre de ce groupe intergénérationnel en ce samedi matin de novembre, nous assistons à ce moment de détente autour de la danse, où le travail est studieux agréable et bienveillant.

Un univers différent du Modern Jazz, du contemporain ou du classique, c'est une belle découverte commentent les danseuses. Hâte de voir la représentation de cette nouvelle discipline lors du gala de fin d'année, les 9 et 10 juin prochain, à Capellia.

Au Pas des Siècles

Lors de son Assemblée Générale du 19 janvier, l'association Au Pas Des Siècles a présenté son programme d'activités pour 2023. Elles se classent en cinq catégories :

- Mise à jour et exploitation régulière d'une base de données généalogie,
- Organisation de visites dans le département et de randonnées diverses sur la commune,
- Actualisation permanente du site internet de l'association. Ce site devient son moyen privilégié de communication, puisqu'il permet de la faire connaître bien au-delà des limites de la commune.
- Participation aux Journées Européennes du Patrimoine. Cette année, c'est un "circuit découverte" qui sera proposé sous forme d'une boucle partant de la gare "Erdre-Active" puis passant par les vieux villages de la Haie, Cotalard et retour par la Poterie.
- Édition en décembre du cahier n°5 de l'association. Cette publication comprendra une série d'articles approfondis traitant de l'histoire de la commune, notamment la saga des Terrien, la plus riche famille du bourg au 18^{ème} siècle; les pratiques alimentaires au temps des gaulois dans le sud de la commune ; la façon dont les paysans de Mouline ont déjoué en 1820 le complot ourdi par le sieur de la Bauche (propriétaire du Saz) en vue de s'approprier leurs communs ; l'arrivée du chemin de fer en 1877 ; l'activité des Ateliers de la Gascherie de juillet 1940 à août 1944. Cette importante base logistique de la Wehrmacht employait plus de 1 000 personnes. C'est là qu'elle groupait le produit de ses pillages dans la région en vue de les exporter vers l'Allemagne. Tous les Chapelains quel que soit leur âge, qu'ils soient anciens ou nouveaux habitants, sont invités à noter ces rendez-vous. S'ils s'intéressent à l'Histoire et au Patrimoine, nous les encourageons cordialement à adhérer à l'association en passant par le lien : aupasdesiecles.fr ou en adressant un mail à contact@aupasdesiecles.fr

sport

Mustangs



Les joueurs de roller hockey U20 des Mustangs de La Chapelle-sur-Erdre ont créé une entente avec les Grizzlis de Châteaubriant et les Orques de Cholet pour constituer la "West Team". À l'automne, cette équipe tripartite a terminé première de sa poule avec sept victoires, deux matchs nuls et une défaite et s'est

ainsi qualifiée pour le championnat U20 National 1, le plus haut niveau national dans cette catégorie de jeunes âgés de 17 à 19 ans. À partir de janvier, durant la seconde partie du championnat, la "West Team" affrontera les meilleures équipes de France comme Villeneuve-la-Garenne (92) détentrice du titre. Pour découvrir le roller et le roller hockey au sein du club des Mustangs de La Chapelle-sur-Erdre, venez encourager notre équipe senior N1 à la Halle de Mazaire (Calendrier des rencontres disponibles sur le site <https://lesmustangs.fr/calendrier-et-resultats/>) ou participer à une séance de découverte en contactant secrtaire.mustangs44@gmail.com et suivez nos actualités sur nos comptes Instagram : @west_team_hockey, @mustangs_lachapelle et @lesmustangsjeuneslachapelle

Top Forme

L'association dispense des cours variés de gymnastique sportive et de détente dans la salle de gym du Complexe sportif de La Coutancière. 54 cours par semaine adaptés à tous les âges (six cours de gym enfants de 3 à 13 ans) du lundi midi au samedi midi. Les cours sont encadrés par huit éducateurs diplômés d'état. Exemples : Cuisses/Abdos/Fessiers, Pilates, Gymnastique douce, Aérodance, Body-sculpt, Qi Gong, Zumba, Yoga, Stretching, ... Possibilité de changer de cours à son gré d'une semaine sur l'autre, sans démarche. À partir de janvier, le tarif est dégressif. Par exemple pour une inscription en janvier :
- un ou deux cours par semaine : 77 € pour deux trimestres
- trois cours ou plus par semaine : 107 € pour deux trimestres
Paiements acceptés en espèces, chèques vacances, chèques. Inscriptions possibles toute l'année, (par internet y compris).

Il reste quelques places en gym enfants. Se renseigner au bureau. Nouveau : le certificat médical est valable trois ans. L'Assemblée Générale de Top Forme aura lieu le mardi 14 mars, à 20h30. Seuls les adhérents de l'association sont autorisés à y participer. Renseignements : topforme.net/home.html et 02 51 12 34 20

solidarité

TransiStore

Toute l'équipe du TransiStore vous souhaite une belle et heureuse année 2023. Si donner solidaire et acheter responsable fait partie de votre liste de bonnes résolutions, le TransiStore est là pour vous accompagner dans votre démarche !

La Ressourcerie du TransiStore fait le bilan. Le saviez vous ? En 2022, c'est en moyenne 400 kilos d'objets par jour qui nous sont confiés pour avoir une seconde vie : c'est autant d'objets qui ne finissent pas jetés en déchetterie. C'est aussi 240 objets par jour qui sont achetés à la boutique : c'est autant d'objets qui ne sont pas achetés neufs et qui préservent ainsi l'état de la planète. En 2022, 20 personnes ont œuvré professionnellement dans la structure dont 90% sur des profils éloignés de l'emploi (jeunes, RSA, chômeurs de longue durée, etc) : c'est autant d'emplois pourvus en local sur un projet porteur de sens. En 2022, 20 chantiers participatifs ont rassemblé entre trois et douze bénévoles à chaque session de tri de jeux de société, séance bricolage et mesure de linge de maison : c'est autant de moments d'entraide ou le lien social entre citoyens est prépondérant. En 2022, 43 animations ont été organisées : c'est autant de leviers pour s'interroger sur son impact écologique et découvrir les moyens d'agir

individuellement et collectivement. Ressourcerie du TransiStore, 14 rue Képler, à La Chapelle-sur-Erdre. Renseignements : letransistore.org/la-ressourcerie et 09 74 97 44 96

Les animations et temps forts à venir :
• TransiDay - 5 étudiantes nantaises en Gestion de Projet Événementiel ont choisi le TransiStore pour leur projet d'étude et organisent le samedi 18 février, de 10h à 18h, salle Barbara, une journée festive autour des différentes vies de l'objet (réemploi, recyclage, réparation, upcycling). Au menu : des ateliers, des conférences, des expositions, des shoots photo dans un décor des années 70, de la musique, etc. Programme détaillé sur le compte Instagram dédié @TransiDay2023
• Repair Café - Le TransiStore s'associe à la Maison Pour Tous pour proposer un Repair Café tous les premiers samedis du mois à 14h dans la Cabane à Jeux. Vous voulez apprendre à réparer un objet défectueux avec un bénévole bricoleur, contactez : animation@letransistore.org
Renseignements : letransistore.org - facebook.com/LeTransiStore/ - instagram.com/le.transistore/
Possibilité de recevoir notre infolettre mensuelle sur inscription via le site internet.

Solidarité Emploi

Après des années difficiles liées à la Covid-19, l'activité du restaurant "L'atelier des gourmands" de Solidarité Emploi reprend. C'est un lieu pédagogique qui permet aux salariés en insertion d'acquérir un savoir-faire en situation réelle, sous la responsabilité d'un encadrant technique et pédagogique. Ses objectifs sont exclusivement pédagogiques et visent à :
• Former les salariés aux attitudes et aux comportements professionnels par le contact avec une clientèle,
• Initier à une production en grandeur réelle et aux aspects du service,
• Rapprocher les salariés des réalités professionnelles et économiques.
Les menus sont élaborés avec de préférence des produits de saison et en fonction du niveau de technique professionnelle des salariés. Une équipe de six salariés accompagnée par François, encadrant technique, professionnel de la cuisine vous accueille du lundi au jeudi de 12h30 à 13h30, sur réservation uniquement. Menu unique : entrée, plat, salade, fromage, dessert, thé ou café, carafe d'eau
Tarifs : 8,20 €, carte de 10 repas : 78 €. N'hésitez pas à réserver au 06 44 37 31 06 (deux jours avant). Solidarité Emploi : 3 rue Martin Luther King
En déjeunant au restaurant, vous participez au parcours professionnel et social des salariés, pour un tarif compétitif et socialement solidaire.

Amnesty International

Au Pérou, la répression violente contre les manifestations Le Pérou traverse une crise politique de longue date qui s'est intensifiée au début du mois de décembre par des actions de protestation contre le nouveau gouvernement. Une flambée de violences a gagné le pays. Plus de vingt personnes ont été tuées, dont des mineurs. Point sur la situation. Les manifestations en cours au Pérou font suite à la destitution de l'ancien président Pedro Castillo qui avait tenté de dissoudre le Congrès national, le 7 décembre. Le Tribunal constitutionnel et le Congrès ont rejeté cette décision et Pedro Castillo a été arrêté le jour même. En signe de protestation contre le Congrès et les nouvelles forces politiques en place, des mobilisations se

répandent dans le pays. Les forces de sécurité usent de méthodes répressives violentes pour contenir les manifestations. La nouvelle présidente, Dina Boluarte, doit mettre fin au recours excessif à la force contre des manifestants et utiliser toutes les ressources disponibles afin de protéger la vie et l'intégrité des personnes blessées.

Des morts et des blessés

Au cours des dernières semaines, on compte plus d'une vingtaine de morts de civils, dont des mineurs : Romario Quispe Garfias, 18 ans, et un autre garçon âgé de 15 ans ont été tués le 11 décembre dans la ville de Andahuaylas. Les morts dans le cadre des manifestations au Pérou sont la conséquence de la réponse répressive de l'État et de son recours à la force. Erika Guevara-Rosas, directrice de la région Amériques à Amnesty International. Nous avons pu vérifier des images montrant des policiers tirant des bombes lacrymogènes directement et à faible distance sur des manifestants sur la place centrale de Lima. Nous rappelons que la force ne doit être utilisée que lorsque cela est strictement nécessaire et de façon proportionnée. Face à des actes de violence, les forces de l'ordre doivent réagir de façon individualisée contre les responsables des troubles et des agissements qui mettent en danger la vie ou l'intégrité d'autrui. Par ailleurs, l'Association nationale des journalistes du Pérou a recensé des attaques contre 21 journalistes dans les villes de Lima, Apurimac, Huaura, Arequipa et Puno, alors qu'ils couvraient les manifestations entre les 7 et 11 décembre. Pour tout contact : nantesnord@amnestyfrance.fr
Gilbert Galliot : 02 40 29 72 61

CSF

La Confédération Syndicale des Familles recherche des jeunes étudiants en première, terminale ou études supérieures pour faire du soutien scolaire auprès d'élèves de primaire, collège ou lycée. Rôle de l'étudiant "moniteur" de la CSF :
- aider les élèves, passagèrement en difficulté à reprendre confiance en eux, à mieux s'organiser dans leur travail scolaire,
- reprendre les bases scolaires si nécessaire et les consolider,
- revoir des leçons mal comprises,
- partager et transmettre ses compétences.
Comment : accompagnement individuel au domicile de l'élève
Ce soutien scolaire se déroule dans un esprit associatif, les familles et les étudiants adhèrent à la CSF. Renseignements : 07 68 61 16 73 - csf.chapellesurerdre@orange.fr
Pour s'inscrire auprès de la CSF, des permanences seront organisées les mercredis 15 février et 15 mars, de 18h30 à 20h, salle Balavoine, rue de La Rivière, quartier de la Source. Ainsi que les samedis 4 février, 4 mars et 25 mars, de 10h30 à 12h, à la Maison de la Solidarité, 3 rue Martin Luther King.

Actions Humanitaires

Lors de notre dernier article, nous vous disions que des expéditions de matériel étaient prévues en direction de l'Ukraine. Nous avons chargé un camion et sa remorque en direction des hôpitaux de Kharkiv et Stryi toujours en Ukraine, en date du jeudi 17 novembre 2022. Encore une fois, en collaboration avec l'association "Vendée Ukraine", représentée à Nantes par Corinne Picaud, nos bénévoles ont chargé environ neuf à dix tonnes de matériel médical et paramédical. Grâce au travail sur place du bénévole Thierry de l'association "Vendée Ukraine", nous avons eu la preuve, à l'aide de photos, que notre envoi était bien arrivé et distribué sur place au sein de ces deux hôpitaux. Ces réalisations donnent le plein sens à notre devise : "Actions

Humanitaires, un pont entre les hommes". Entre ces expéditions (la quatrième pour cette année 2022) en direction de l'Ukraine, nos bénévoles continuent leur quête de matériel, principalement paramédical, auprès des EHPAD (avec toujours la collaboration d'Harmonie Médical Services) et des cliniques de la région nantaise. Tous ces travaux réalisés par notre délégation ouest, ne sont rendus possibles que grâce à la générosité de nos donateurs. Nous vous redonnons notre adresse pour la réception des dons : Actions Humanitaires 2 rue Anselme Fleury 44240 La Chapelle-sur-Erdre
Pour chaque don reçu, notre ONG délivre un certificat fiscal, déductible des impôts. Par avance, nous vous adressons un grand merci, car notre ONG ne vit que grâce aux dons de particuliers. D'autres missions sont prévues en début d'année et nous ne manquerons pas, comme à l'habitude, de vous tenir informés.

Aidons-les À Grandir

L'association "Aidons-les À Grandir" (ALAG) a fêté en 2022 ses 20 ans d'existence. Cette longévité est remarquable car dans le domaine de l'humanitaire associatif, les difficultés majeures restent la durabilité des aides, la persévérance des bénévoles et la pérennité des actions entreprises. ALAG est née suite à un voyage au Burkina Faso en 2000 et après plusieurs rencontres avec Hadama Yameogo, Président de la Fondation Charles Dufour (FCD) depuis sa création en 1992. La motivation première a été d'aider cette Fondation qui recueille des enfants orphelins et défavorisés. 45 enfants sont hébergés dans un Centre appartenant à la fondation. Ils y bénéficient d'un minimum de bien-être et y sont suivis médicalement au centre de santé présent sur place et également propriété de la Fondation. Ce centre de santé (dispensaire, maternité, pharmacie) étant bien entendu ouvert à la population locale moyennant des coûts à charge très faibles. Dix autres enfants, logés dans des familles, sont également aidés pour leur scolarité. Après quelques années fastes qui ont vu la naissance de projets d'envergure, l'association s'est depuis quelques années recentrée sur le maintien en état de fonctionnement de ces réalisations et sur l'approvisionnement du Centre, ce qui est un vrai challenge vu l'augmentation des prix. La situation au Burkina-Faso bien que difficile (risque terroriste, renversement du pouvoir) nous a tout de même permis de continuer à œuvrer sans interruption. Il faut noter une demande d'accueil de nouveaux enfants plus forte depuis quelques années, à laquelle la FCD ne peut que répondre parcimonieusement en augmentant un peu le nombre d'enfants au Centre. Pour récolter les fonds nécessaires pour aider la Fondation, nous développons toutes sortes d'actions (repas annuel, randonnée, partenariats...). Il faut pour cela des personnes, du temps et des idées et du renouvellement parmi les membres dirigeants. Lors de notre dernière assemblée générale plusieurs adhérents se sont portés volontaires pour étoffer le conseil d'administration. Côté bénévoles, c'est également remarquable car nous avons la chance de réussir à fédérer chaque année près de 80 personnes. Nous serions heureux de vous accueillir parmi nous pour augmenter encore ce nombre et pourquoi pas nous proposer de nouvelles actions. Le 4 mars, ALAG va organiser son traditionnel repas annuel salle Barbara. Vous y êtes conviés. Nous pourrions nous rencontrer. Vous trouverez les modalités pratiques pour la réservation en temps et en heure sur notre site internet. Renseignements : aidonslesagrandirnet.wordpress.com - assoalag@gmail.com
Meilleurs vœux 2023 !

Protection Civile de Loire-Atlantique

En tant qu'association agréée de Sécurité Civile, nos actions sont aider, former et secourir. Au travers de ses missions d'aide, notre association mène des actions de solidarité et apporte son soutien aux plus démunis par le biais de maraudes sociales, et participe en cas de déclenchement à des plans hivernaux ou canicule. Disposant de son propre centre de formation à Saint-Herblain, la Protection Civile de Loire-Atlantique délivre des formations à destination du grand public : PSC1, PSE1/PSE2, SST, Secours Canin, Incendie. Lors d'évènements sur le département, des acteurs aussi bien privés que publics nous font appel dans le cadre de mise en place de Dispositifs Prévisionnels de Secours, assurés par nos bénévoles secouristes formés en interne. Pour faire vivre les implantations locales de la Protection Civile 44, notre association compte sur l'engagement de ses bénévoles dans l'ensemble des missions. C'est avec la présence et la détermination sans faille de ses bénévoles que notre association s'inscrit comme étant l'acteur majeur de l'engagement citoyen et du

secourisme sur le département de Loire-Atlantique. Sa présence lors d'évènements importants à l'échelle départementale mais aussi nationale explique sa renommée et son professionnalisme : La Nuit de l'Erdre, Les Ailes Bleues, Championnat du monde de BMX, renfort aux Vieilles Charrues, et bien d'autres encore. Participez au développement de votre antenne locale ! Vous avez du temps libre et vous souhaitez le mettre à contribution dans une association incarnant des valeurs qui vous ressemblent ? Au-delà des missions de secours, vous pouvez aussi être un acteur prépondérant en contribuant à l'animation et au développement de notre réseau local ! De la logistique, la comptabilité, la communication ou encore l'administration, de nombreuses missions, diverses et variées vous attendent. Quelles que soient vos compétences, vos savoir-faire, que vous soyez étudiants, jeunes retraités ou actifs, nous avons tous à y gagner !
Antenne Erdre et Cens : 152 rue des Herses,
44240 Sucé-sur-Erdre
Responsable d'antenne : Damien Brunet
communication@loire-atlantique.protection-civile.org

PRATIQUE

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Depuis juillet 2022, Monsieur Guillo qui recevait au sein de la Mairie de Sucé-sur-Erdre n'exerce plus ses fonctions. Le Tribunal Judiciaire de Nantes lui désignera sous peu un successeur. En attendant, vous pouvez trouver une autre permanence sur le site des Conciliateurs de France : conci- liateurs.fr/Trouver-une-permanence

DÉFENSEUR DES DROITS

Le délégué du Défenseur des Droits tient une permanence le jeudi, à la Mano, 3 rue Eugène-Thomas, à Nantes. Sur rendez-vous au 02 40 41 61 80 ou daniel.chelet@defenseurdes-droits.fr

MARCHÉS

Le marché a lieu dans le centre-ville de La Chapelle-sur-Erdre, place de l'église le vendredi et le dimanche, de 8h à 13h.

mairie

HEURES D'OUVERTURES DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux sont ouverts au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi, de 9h à 12h, pour les permanences État-Civil. L'État-Civil est fermé le mardi après-midi. La Direction Éducation et Parentalité est fermée le jeudi après-midi. Le Pôle Solidarités-CCAS est fermé le mardi de 8h30 à 11h. Le service Aménagement et Urbanisme est fermé les mardi et jeudi après-midis.

PERMANENCES POLITIQUES

Les prochaines permanences des élus de l'opposition se dérouleront les 4 février, 4 mars et 1^{er} avril 2023, de 11h à 12h30, au local de l'opposition, rue François Clouet.

Luc Geismar, Député de la 5^{ème} circonscription de Loire-Atlantique, tiendra une permanence mobile à La Chapelle-sur-Erdre le lundi 6 février 2023, de 14h à 17h, place de l'église.

Sur rendez-vous au 09 62 57 69 09 ou à accueil@depute-geismar.com

permanences solidarité

Secours populaire

Les permanences se déroulent au Village Solidaire (4 rue de la Hautière) de 13h30 à 15h30 : vendredi 24 février et vendredi 31 mars 2023.

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Les permanences se déroulent le deuxième mardi du mois, de 14h à 16h, au 11 rue François Clouet et le quatrième jeudi du mois, de 10h à 12h, au Pôle Solidarités-CCAS.

Harmonie Habitat

Les prochaines permanences auront lieu les 14 et 28 février, 14 et 28 mars, de 9h30 à 10h30, sur rendez-vous au 02 40 40 25 22.

Espaces info énergie

Les permanences ont lieu au Pôle Solidarités-CCAS, 12 rue François Clouet les 17 février et 17 mars sur inscription au 02 40 08 03 30.

Soliha

Les 1^{ers} mardi du mois de 14h à 17h au 11 rue François Clouet. Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44.

expression

Tribunes politiques

La Chapelle Ensemble

Nantes Métropole élargit son champ d'action pour la solidarité avec les plus fragiles

La forte inflation que nous connaissons depuis un an a accentué le besoin d'accompagnement des personnes fragiles. À La Chapelle-sur-Erdre, le Pôle Solidarité-CCAS est mobilisé au quotidien pour orienter et aider les Chapelains en difficulté. Les services de la Ville facilitent aussi l'accès à des dispositifs de solidarité mis en place par Nantes Métropole. Parmi eux, le Fonds de Solidarité Logement (FSL) octroie des aides aux personnes ayant des difficultés pour obtenir un logement ou s'y maintenir. Cette aide couvre un champ très vaste d'action pour les locataires, sous locataires propriétaires occupants et personnes hébergées à titre gracieux. Elle concerne les logements privés ou publics. Les moyens alloués au FSL, qui aide 4401 ménages sur l'agglomération, ont été renforcés récemment par Nantes Métropole pour répondre à une demande croissante de personnes fragilisées.

Parmi les tensions récentes, l'accès à la ressource de l'eau a été un sujet très sensible cet été. Au-delà de la pénurie, l'accès à l'eau est aussi un problème financier pour de nombreux ménages qui ont des difficultés à financer ce qui est pourtant une absolue nécessité. C'est pourquoi Nantes Métropole a créé en 2016 un dispositif de tarification sociale de l'eau, qui a évolué pour être favorable aux petits consommateurs. L'aide dépend des revenus du foyer, de la composition familiale et est fixée sur la base d'une consommation de 30 m³ par personne et par an.

Se loger et accéder à l'eau sont des droits fondamentaux, mais se déplacer est aussi primordial. Là encore, un dispositif de tarification solidaire a été mis en place par la SemiTan pour permettre l'accès aux transports en commun. Sous condition de ressources, l'aide est attribuée en fonction du quotient familial, il permet à tous les membres d'un foyer de bénéficier de la gratuité, ou bien d'une réduction de 50 %, sur le tarif de l'abonnement (formules Libertain illimitées) correspondant à la tranche d'âge de la personne. Tout récemment, les élus de Nantes Métropole ont décidé d'élargir le champ des quotients familiaux concernés par cette aide.

La transition écologique est un enjeu majeur pour notre société. Mais elle ne peut se faire qu'en respectant des principes de justice sociale. C'est en tout cas le sens de ces mesures prises par la métropole nantaise, soutenue par l'équipe municipale de La Chapelle-sur-Erdre qui porte la justice sociale au cœur de son mandat.

L'équipe de La Chapelle Ensemble

La Chapelle En Action

Une commune qui décroche, une équipe qui se divise, des projets qui s'enlisent !

En ce début d'année 2023, nous nous rapprochons de la moitié de l'actuel mandat municipal. L'heure est donc au bilan d'étape !

Comme toutes les communes de France, La Chapelle a été touchée par la crise covid avec des dépenses supplémentaires et des retards dans la mise en route de certains projets. Dans ce contexte, la plupart des communes ont laissé passer l'orage en économisant sur d'autres dépenses et en limitant la hausse des dépenses de personnel qui représentent les 2/3 des dépenses de fonctionnement. La majorité municipale a fait exactement le contraire en lâchant la vanne des dépenses de personnel qui atteignent aujourd'hui 71% de notre budget de fonctionnement. Cela a fait plonger notre capacité d'auto-financement de 2 millions € en 2020 à 500.000€ en 2023. Pourtant, dans le même temps, cette même majorité a également lâché la vanne de la fiscalité en augmentant par deux fois les taux en plus des bases ! Ainsi, la taxe foncière communale payée par les chapelains a rapporté 1,9 million d'€ supplémentaires ! Résultat, alors que notre commune est déjà très en retard en termes d'équipements en comparaison avec des villes comparables, qu'elle a du mal à maintenir en bon état et faire évoluer l'existant, 2023 ne sera qu'une année de lancement d'études. Les projets majeurs d'investissements promis aux élections de 2020 par la majorité sont reportés en 2026 alors que les autres communes entrent dans la phase de réalisation !

Plus inquiétante est la désunion de la majorité municipale lorsqu'il s'agit de défendre votre sécurité. Le 16 janvier dernier, lors du vote du budget sur les 26 élus de la majorité, 11, dont la première adjointe et plusieurs adjoints, ont voté contre l'installation de la vidéoprotection. Heureusement, nos 7 votes favorables ont permis l'adoption de cette délibération ! La défense de l'intérêt général impose également l'arrêt immédiat du projet Terra Ter dont l'idée première était pertinente mais à un autre endroit et une autre gestion technique. La pollution olfactive est insupportable ! La commune ne peut pas être médiateur entre les riverains légitimement révoltés et les porteurs du projet. En effet, la municipalité n'est pas neutre car elle a des liens avec ces derniers et le maire lors des vœux a publiquement annoncé qu'il soutenait ce projet !

Enfin, la fragilité financière de la commune et son incapacité à tenir ses promesses font que certains projets sont sur la sellette, comme l'aménagement du complexe sportif Bourgoin-Decombe, d'autres sont reportés, comme l'aménagement de l'ilot-Clouet et certains annulés, comme la restructuration du groupe scolaire de la Blanchetière !

Dans ces conditions, on comprend mieux pourquoi le Maire soutient à fond le projet de cinéma aux Perrières alors que l'emplacement était dédié à un équipement public et que ce projet va de manière irrémédiable impacter un bois et surtout une zone humide ! En effet, cela lui permettra de dire que la commune s'équipe mais à bon compte puisque le projet est privé !

Cette majorité improbable est donc unie pour défendre un projet mercantile au détriment de la biodiversité et elle est divisée lorsqu'il faut défendre votre sécurité et l'intérêt général ! Tout semble possible en 2023 !

Les élus du groupe LCEA

Contact : 06.60.86.77.52 / cde@lachapelleenaction.fr

Association : www.lachapelleenaction.fr

agriculture

Jean-Roch Vinet, La Cerise de l'Erdre

Au nord de la commune, juste après le village de La Brosse, chemin de la Gagnerie, s'érige un grand et beau verger permaculturel. Son propriétaire, Jean-Roch Vinet, arboriculteur et formateur, après un parcours professionnel atypique, s'est lancé dans ce nouveau projet en culture biologique.



Jean-Roch Vinet, Floriana Vinet et leur fils

« J'ai eu envie de participer à ma petite échelle à l'agriculture biologique et locale ». Installé avec son épouse et son très jeune fils au nord de Nantes, il a été attiré par le dynamisme agricole en production biologique et locale de La Chapelle-sur-Erdre. Ils sont d'ailleurs très heureux de faire partie de l'association des producteurs chapelains "La Ferme Chapelaine". Après avoir trouvé un terrain qui servait de pâture aux chevaux et en partie en friche, Jean-Roch met en œuvre "La Cerise de l'Erdre", leur ferme fruitière BIO et conviviale. Sur une parcelle de deux hectares il a déjà planté 500 pieds de cerisiers (douze variétés), des pommiers (dont la variété « patte de loup » aux fruits croquants et parfumés), des poires, des pruniers, des cognassiers... Le tout en privilégiant des variétés locales et anciennes. Il faudra attendre trois ans avant de goûter ! Les fruits seront ensuite vendus en cueillette ou en AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

En attendant que les jeunes arbres fruitiers produisent leurs premiers fruits, l'arboriculteur va planter des fraises, entre les rangs d'arbres fruitiers, qui seront commercialisées dès cet été.

De la politique aux fruits !

Après des études en Sciences Politiques puis un premier poste à Bruxelles au cœur des énergies renouvelables, ce jeune diplômé originaire de Pontoise dans le Val d'Oise a très vite voulu être sur le terrain, acteur de la transition écologique et libre de ses choix. « Il y a 6 ans j'ai voué un intérêt particulier à l'agriculture biologique et locale et je suis venu à Nantes pour me former à ce métier en passant un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) ». Depuis trois ans, Jean-Roch Vinet a développé son activité de conseiller en création de jardins fruitiers et en taille d'arbres pour les particuliers, les entreprises, les collectivités. Il intervient également en tant que formateur au lycée général et technologique Jules Rieffel. Ce nouveau projet de verger à La Chapelle-sur-Erdre, c'est un peu la cerise sur le gâteau pour atteindre son projet de vie : rendre le paysage comestible.

Bénévole, vous aimeriez participer à ce projet ? Vous pouvez contacter Jean-Roch Vinet au 06 25 61 72 54 La Cerise de l'Erdre, chemin de la Gagnerie.

Association Musicale Erdre et Gesvres – AMEG

Une nouvelle tête à l'école de musique

Après le départ à la retraite de Benoît Tessé, l'école de musique, plus connue sous l'entité "Association Musicale Erdre et Gesvres-AMEG" a recruté Guillaume Germond, son nouveau directeur.



Après un tuilage en décembre, Guillaume Germond occupe désormais seul le bureau de la direction. Pour lui ce poste est une nouveauté sans l'être. Une nouveauté car occuper un poste de direction est une première ; sans l'être car il est rodé à la conduite de projets à travers ses différentes expériences professionnelles et personnelles. "Depuis 2006, j'enseigne le chant, la guitare et les musiques actuelles dans plusieurs écoles (Trempe, école de musique de Saint Sébastien sur Loire...). J'avais envie de quitter l'enseignement qui finalement est un métier assez solitaire pour m'orienter vers des missions de coordination de projets et travailler en équipe... Cette direction est une rencontre ! J'arrive au bon moment, avec les bonnes personnes et nous allons mener de beaux projets, ensemble".

Les musiques actuelles depuis toujours

Guillaume Germond est originaire de Normandie. En 2006, il est arrivé dans la région, à Champtoceaux, avec ses trois enfants. Il a commencé la musique par la batterie lorsqu'il était enfant, puis la guitare basse au lycée dans des groupes amateurs, avant d'assurer les compositions chants et guitare des copains. En 1998, avec l'arrivée des ordinateurs, il a enregistré son premier album sous le nom d'artiste « lom » et depuis les projets personnels de production fleurissent. Après un diplôme de formateur obtenu au studio de variétés pour être professeur de chant spécialisé dans les musiques actuelles, puis quelques années plus tard un diplôme d'État de professeur de chant de musiques actuelles, Guillaume Germond a accompagné amateurs et professionnels dans leurs parcours artistiques.

Quels projets pour l'AMEG ?

"L'école a déjà une proposition complète et est suffisamment développée. Elle compte aujourd'hui 21 professeurs et deux administratifs. Mes objectifs sont de maintenir cet équilibre et d'apporter du confort aux professeurs et aux usagers. Cela se traduit par davantage de communication en interne et vers l'extérieur. J'aimerais montrer toutes les propositions et donner l'envie de participer aux professeurs, élèves, bénévoles, acteurs associatifs et municipaux... Fédérer autour du projet "école"."

initiative

Maël Somah, l'art de se déplacer autrement

Actuellement en formation en alternance au sein du service des sports de La Chapelle-sur-Erdre, Maël Somah est, à 22 ans, un futur coach plein de ressources et de motivations.

Chapelain depuis toujours, Maël est passionné de danse hip hop et de parkour. Le sport est une vraie passion pour lui, tout comme pour les autres membres de sa famille, dont son papa. "Après avoir assisté à une de ses séances organisées à l'école du sport, j'ai su instantanément que je souhaitais m'orienter dans ce domaine". Ses études en communication terminées, il a donc souhaité orienter son projet professionnel vers le domaine sportif. Élève à l'IRSS de Beaulieu, il réalise sa formation pratique en effectuant 24 heures hebdomadaires auprès des Chapelains. Il évolue à l'école du sport, sur le temps de l'interclasse, ainsi qu'à la toute récente école Sport Santé Seniors (lire page 11). "Le contact avec les seniors est fluide et naturel pour moi", confie son tuteur de stage qui n'est autre que son papa. Maël apprécie le contact avec les seniors, un public qu'il a eu l'occasion de côtoyer

lors d'un stage effectué l'an dernier auprès d'un éducateur du département spécialisé en sport seniors. "Leur proposer de garder la forme, aussi bien physique que morale, est un challenge pour moi. Les remerciements et les sourires en fin de séances sont les plus belles des récompenses", avoue le jeune sportif dans un sourire.

Un projet ambitieux

Pour valider son année, Maël a dû concevoir un évènement. Il a choisi de faire découvrir le parkour aux enfants de 5 à 12 ans. Cette discipline, proche de la gymnastique, lie les capacités physiques et sportives pour se déplacer sur des modules urbains. Pratiquant lui-même cette discipline avec des amis depuis plusieurs années, faire découvrir cette activité est également une manière de faire partager les valeurs qui y sont liées, tels que le dépassement



de soi, la persévérance et la patience. Samedi 1^{er} avril, aux côtés d'intervenants de l'ADDAN (Art du Déplacement Académie de Nantes), il proposera trois séances de 45 minutes aux enfants. Après un échauffement spécifique à la discipline, les enfants pourront découvrir le parkour dans différents environnements et modules.

Une belle initiative pour ce jeune qui se destine à travailler comme éducateur sportif en collectivité ou en association, au contact de publics adaptés.

Inscriptions à ems@lachellesurerdre.fr ou au 07 82 94 25 33

mobilité

La douce révolution du vélo

Dans le cadre du développement des mobilités douces, la place de la bicyclette est systématiquement étudiée dans les futurs aménagements et maillages urbains. Dans l'objectif d'entendre la parole des usagers, un « groupe vélo » de 30 à 40 personnes a été formé depuis le printemps 2022. Le groupe reste ouvert et fluctue selon les disponibilités de chacun et des thématiques. Ce dossier a été co-construit avec ce groupe et porte donc sur leurs usages et leur donne la parole.

« Fais du vélo, tu vas te faufiler partout et doubler toutes les autos », chantait Georgette Plana dans les années soixante. Un atout toujours d'actualité. Aujourd'hui, c'est aussi un excellent moyen de se déplacer sans émettre de CO2 et, accessoirement, une manière d'améliorer sa santé.

Crises climatique et sanitaire ont participé à une forte augmentation des usages cyclistes en milieu urbain et péri-urbain. La Chapelle-sur-Erdre a la particularité de regrouper tous les usages du vélo : occasionnel, sportifs, loisirs ou « vélotaf ». « Plusieurs projets d'aménagements sont en cours pour une finalisation à l'horizon 2025 sur les différents secteurs de la commune », déclare Katell Andromaque, adjointe à la transition démocratique et écologique et aux mobilités (voir page 14), « Ces projets sont co-construits avec les usagers, notamment ceux du groupe vélo. Pour changer les mobilités et améliorer le partage serein des usages, il est important de bénéficier de l'engagement des habitants ».



Témoignages

« Pendant plusieurs années, j'ai pris le bus pour aller travailler à Nantes. Afin de faciliter nos déplacements et être à la sortie de l'école, nous avons investi dans des vélos, sacoches et remorque enfant. C'est ainsi que je me suis lancée sur la route de Nantes pour rejoindre mon travail, à 6 km. Désormais, on utilise nos vélos quotidiennement, les enfants sont habitués. S'il pleut ? On s'équipe. À vélo, on se sent libre, on s'évade au contact de la nature, on fait du sport, c'est silencieux, propre et économique. Que d'avantages ! Quand on commence, on ne peut plus s'arrêter, on finit même par partir en vacances... à vélo ! »

Margaux, maman de quatre enfants de 6 mois à 12 ans

« Je suis une maman de quatre filles, j'habite le quartier de la Coutancière et mes enfants sont allés à l'école Beausoleil. Elles ont pu s'y rendre en vélo à partir du moment où un double rond-point a été aménagé, avec la présence du gardien de l'école M. Bertin qui assurait la traversée aux heures d'entrée et de sortie d'école.

Il y a cinq ans, nous avons investi dans des vélos électriques. Nous les utilisons régulièrement pour nous balader, en faisant des économies de carburant et sans stress de stationnement. En 2020, en vacances en Isère, nous avons loué des VAE (Vélo à Assistance Électrique) avec une grande autonomie, nous n'étions ni fatigués ni essoufflés dans les montées. Depuis, nous avons investi dans des VAE plus performants afin de parcourir le canal de Nantes à Brest en 2021 (475 km en dix jours), la Loire à vélo, les voies vertes en France ou à l'étranger. En août 2022, nous avons fait le canal du Midi. De très beaux paysages et de très belles rencontres ». **Isabelle**



« Enfant, adolescent, jeune adulte, le vélo était mon seul moyen de me déplacer. À cette époque il n'y avait pas de pistes cyclables, mais aussi moins de voitures et moins de vitesse. Aujourd'hui, j'ai 66 ans. J'ai repris le vélo pour me déplacer dans le bourg, incité par l'air du temps et les aménagements de la municipalité. J'ai retrouvé un plaisir que j'avais oublié !

J'habite dans un quartier sans trottoirs ni pistes cyclables, avec des voies étroites et roulatantes pour les voitures... La cohabitation avec les autres usagers, piétons, deux roues, voitures peut paraître délicate, voire dangereuse. Finalement, je me suis aperçu que c'est juste un apprentissage. Je peux accéder facilement à des voies protégées ou réservées. Je choisis mon itinéraire en conséquence. Je m'y sens rassuré et arrive à ma destination aussi vite qu'avec ma voiture. J'ai investi dans des équipements pour voir et être vu et suis attentif à respecter le code de la route comme je souhaite le voir respecté par tous les autres usagers ». **Bernard**



« J'aime bien prendre mon vélo pour aller à l'école ou jouer chez des copains. Ce que j'aime le plus c'est de pouvoir pédaler et faire des montées et des descentes ». **Riwan, 6 ans**

« Le vélo c'est super pour faire des balades en famille. Dans la voiture, je trouve qu'il fait trop chaud et je préfère être dehors. En plus, c'est meilleur pour la santé ». **Alice, 9 ans**

« Ce que je préfère dans le vélo, c'est qu'on va plus vite qu'en marchant et ça pollue moins que les voitures. Grâce au vélo, j'apprends aussi le code de la route ». **Titouan, 11 ans**

« Arrivés il y a peu à La Coutancière, nous avons déménagé des Pays-Bas avec nos vélos hollandais. Nous essayons de les utiliser au maximum au jour le jour. Le matin, avant d'aller prendre le tram-train à La Chapelle Centre, je fais un détour pour déposer mon fils chez l'assistante maternelle. C'est la solution la plus rapide. Essayez ! Évidemment mon fils préfère aussi le vélo à la voiture : la vue sur le monde extérieur y est bien meilleure ! » **Raphaël**





Tascabilissimo © Alice Grégoire

Un petit pas pour l'homme © Paul Pascal

Capellia 2022-2023

Envie d'une sortie culturelle en famille ?

La saison n'est pas finie ! Capellia démarre la deuxième partie de sa programmation 22-23. Parmi les treize rendez-vous programmés d'ici mai 2023, plusieurs sont à voir en famille ! Il y aura de la danse hip-hop, du cirque-jonglage, un bal du monde et du théâtre !

La culture renforce et unit le lien parents/enfants. Partager des émotions, discuter de ce que l'on a apprécié ou au contraire moins aimé, éveiller à la pratique des arts... sont autant d'arguments qui donnent envie de fréquenter les lieux de spectacle du spectacle vivant. En plus des spectacles programmés sur le temps scolaire pour accueillir les élèves des écoles chapelaines (lire dossier pages 12 et 13), Capellia veille en effet à proposer, chaque saison, plusieurs rendez-vous pour les familles. De septembre à fin janvier, trois spectacles famille ont déjà connu un véritable succès. De février à mai, cinq spectacles sont proposés pour les plus jeunes à partir de quatre et six ans et pour les grands âgés d'au moins huit, neuf ou dix ans. Afin de faciliter l'accès à la culture pour tous, Capellia a mis en place un tarif spécial pour les familles (dès trois billets achetés – lire ci-contre).

Une offre variée pour éveiller à tous les arts

Improbable réunion entre le conte et la musique baroque, *Un petit pas pour l'homme ?* traite des enjeux de l'humanité avec la découverte d'un chant complètement inattendu et méconnu des enfants et faites nous confiance : quelle voix !

Ensuite, Capellia participe au festival nantais Hip Opession et programme chaque année une compagnie phare du milieu hip-hop. Cette année, la Cie Dyptik présente *Dans l'Engrenage*, un spectacle où sept danseurs explorent par le biais de la danse, la lutte que chaque individu mène pour se faire une place dans la société. À suivre et en remplacement du spectacle *Borderless*, Capellia présente *Influence* de la Cie Les Invenus (lire ci-contre). Dans cette création 2022 de cirque et de jonglage, les deux artistes complices créent un univers poétique, sensible et plein d'humanité. Après le cirque place à la musique avec le Bal du Monde de *Tascabilissimo !* Dans ce tour du monde musical, on peut écouter et même danser ! Enfin, Capellia accueille le Grand T de Nantes à l'occasion de sa saison mobile 22-23. Le Grand T invite les Chapelains à découvrir *Le Théorème du Pissenlit*, une création 2023 fraîchement jouée sur scène qui se révèle être un très beau conte sur l'union, la désobéissance et la liberté.

Parents, à vous de jouer !

Un petit pas pour l'homme ? Cie À Demi-Mot
Vendredi 10 février à 20h30 – Dès 8 ans – Durée : 50 mn
Conte et chant lyrique / 10 > 6 €

Dans l'Engrenage, Cie Dyptik – Jeudi 16 février (congés scolaires)
à 20h30 – Dès 10 ans – Durée : 50 mn
Danse hip-hop / Festival Hip Opession / 20 > 10 €

Influence, Cie Les Invenus – Vendredi 24 mars à 20h30
Dès 6 ans – Durée : 45 mn
Cirque jonglage / 10 > 6 € (lire ci-contre)

Tascabilissimo ! Victoria Delarozère & Marta Dell'Anno
Samedi 1^{er} avril à 10h30 – Dès 4 ans – Durée : 1h
Bal du monde – tour du monde en voix et instruments /
Tarif unique : 5 €

Le Théorème du Pissenlit, Théâtre du Phare
Mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 avril à 20h30
Dès 9 ans – Durée : 1h – Théâtre jonglé – Programmé par
le Grand T dans le cadre de sa saison mobile / 20 > 10 €

Pass Famille ! Un tarif très réduit est applicable à partir de l'achat du troisième billet (enfants + adultes) sur ces spectacles.

Le spectacle *Borderless* est annulé et remplacé par le spectacle *Influence*

L'espace culturel Capellia a dû remplacer le spectacle *Borderless* de Seb et Blanca programmé le vendredi 24 mars 2023, suite à une annulation de la compagnie. Un nouveau spectacle, qui mêle habilement l'acrobatie et le jonglage est proposé en remplacement, le même jour, à la même heure. *Influence* de la compagnie locale Les Invenus. Dans ce tout nouveau spectacle de la Compagnie Les Invenus, deux artistes créent un langage corporel : le mouvement jonglé. Sans communication verbale, leurs corps se parlent et se comprennent. Les deux artistes liés par leur amitié et leurs affinités artistiques racontent notre relation à l'autre, en perpétuelle évolution. Un univers poétique, sensible et plein d'humanité !

Les modalités d'échange ou de remboursement

Les spectateurs qui souhaitent profiter de ce nouveau spectacle sur cette même date devront échanger leur ancien billet *Borderless* contre un nouveau billet *Influence* en passant par la billetterie de Capellia aux horaires d'ouverture ou directement le soir du spectacle.

Ceux qui souhaitent être remboursés suite à ce changement devront faire parvenir un RIB à la billetterie avant le 24 mars 2023, soit par mail à billetterie.capellia@lachapellesurordre.fr, soit par courrier ou dépôt dans la boîte aux lettres de Capellia (9 chemin de Roche Blanche, 44240 La Chapelle-sur-Erdre). Les places pour ce nouveau spectacle sont disponibles en ligne sur capellia.fr ou en billetterie.

**Influence Cie Les Invenus - En famille, dès 6 ans -
Vendredi 24 mars à 20h30 - Durée : 45 mn
10 / 6 € - capellia.fr**

relations internationales

L'OMCRI a remis un chèque au Comité de Jumelage avec la Pologne, en faveur de l'Ukraine

En décembre, l'Office Municipal de la Culture et des Relations Internationales - remettait un chèque au Comité de Jumelage avec la Pologne, au profit de l'Ukraine.

En novembre, à l'occasion de ses 20 ans, l'OMCRI a proposé un temps festif en faveur de l'Ukraine, dans le cadre du Festival International des Solidarités.

Au programme de cette soirée, le public a pu apprécier un temps de partage avec des chants et la projection d'un film ukrainien.

Plus de 80 chanteurs regroupés au sein d'un collectif baptisé « Chœurs solidaires du pays nantais pour l'Ukraine » ont interprété des chants ukrainiens et français.

Ce chœur a été créé à l'initiative de Bernard Quémener, chef de chœur et de son invité ukrainien Mstyslav Yurchenko, spécialiste des chants liturgiques orthodoxes. La soirée



s'est poursuivie par la projection du film "Donbass", film déroutant où corruption et atrocités montrent la folie de la guerre. Avec près de 160 entrées, cette soirée a permis de récolter 1 739 euros grâce à la mobilisation de la Chorale Accord, du Ciné-club AMIE et la générosité du public. Cette somme a été transmise à Bychawa, via le Comité de Jumelage pour venir en aide aux familles ukrainiennes qui ont trouvé refuge là-bas (achat de vêtements chauds, pièces mécaniques pour véhicules spécialisés, matériel médical et équipements militaires...).

coopération internationale

"Place aux Mondes", échanges entre jeunes chapelains et palestiniens

Nantes Métropole et la Ville de Nantes sont à l'initiative du projet « Place aux Mondes » et fortement engagées en faveur de l'international. La Ville participe à ce temps fort en organisant des échanges entre les jeunes chapelains et palestiniens, du camp de Jénine. Le thème retenu pour cette édition est la jeunesse.

En organisant « Place aux Mondes », Nantes Métropole et la Ville de Nantes font le choix de porter l'accent sur ce qui unit le territoire aux cultures d'ailleurs. « Place aux Mondes » réunit Nantes en Francophonie et programme ce temps fort de solidarité internationale. Dans le cadre du Protocole d'Amitié qui lie la Ville et le camp de réfugiés de Jénine en Palestine, la Ville propose des « Regards croisés entre les jeunes palestiniennes et françaises » à travers plusieurs actions. Une exposition de photos sélectionnées par les jeunes de Jénine et de la commune sera installée dans le Parc de l'Hôtel de Ville du 18 mars au 15 avril ; une rencontre en visioconférence entre ces jeunes acteurs aura lieu le 22 mars au Secteur J puis, des échanges téléphoniques ; Capellia programme *Tascabilissimo !*, un spectacle qui présente un tour du monde à deux voix et cinq instruments, le 1^{er} avril 2023 à 10h30.

AGENDA

DU 2 FEVRIER AU 3 AVRIL 2023

Jeudi 2 février

CINÉ-CLUB : "DEBOUT LES FEMMES !"

À Capellia, 20h30.
Documentaire, France, 2021. capellia.fr

Jeudi 9 février

CAFÉ CITOYEN CHAPELAIN

Consacré aux inégalités et à l'invisibilité des femmes. Avec Violaine Lucas.
Salle Balavoine, 20h30
Entrée libre
cafe-citoyen-chapelain.fr
cafecitoyencse@gmail.com

Vendredi 10 février

UN PETIT PAS POUR L'HOMME ?

Cie À Demi-Mot
À Capellia, 20h30, conte dès 8 ans
Lire page 28. capellia.fr

Samedi 11 février

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE NELSON MANDELA : FERMETURE

Installée provisoirement salle Saint Michel pour travaux, la Bibliothèque fermera ses portes à 17h, en vue de sa réintégration dans ses locaux place Savelli.

Dimanche 12 février

REPAIR CAFÉ AVEC TROC AU SEL

En partenariat avec le Transistor
Thème : réparation de vélos et autres objets défectueux
Salle Jean Jaurès, 14h

Jeudi 16 février

DANS L'ENGRENAGE



Cie Dyptik, festival Hip OpSession
À Capellia, 20h30, danse hip-hop. Dès 10 ans
capellia.fr

Vendredi 17 février

PERMANENCE INFO ÉNERGIE

Sur inscription. 02 40 08 03 30

Samedi 18 février

TRANSIDAY

Salle Barbara, de 10h à 18h
Donnons une seconde vie à nos objets !
Trois idées fortes : réemploi, upcycling et recyclage. Ateliers et conférences.

Samedi 18

et dimanche 19 février

LA BOUILLONNIÈRE DE CULTURE

Marché d'art à Mouline
bouilloniereculture@gmail.com
06 03 57 50 09

Mercredi 1^{er} mars

DON DE SANG

Salle Jean Jaurès, de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h30. Sur inscription
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Samedi 4 mars

CREPS : PORTES OUVERTES

CREPS Pays de la Loire, de 10h à 17h.
Se former aux métiers du sport et de l'animation. 02 28 23 69 23 - creps-pdl.sports.gouv.fr

THOMAS JOUE SES PERRUQUES



Thomas Poitevin. À Capellia, humour & théâtre
capellia.fr

Mardi 7 mars

INVISIBLE

Quatuor Zaïde, musique quatuor à cordes
À Capellia, 20h30, capellia.fr

Samedi 11 mars

COURSE ET MARCHÉ D'ORIENTATION

Lire page 6

Vendredi 17 mars

PERMANENCE INFO ÉNERGIE

Sur inscription au 02 40 08 03 30

Jeudi 23 mars

LES RENCONTRES DE L'EMPLOI

De 13h30 à 17h, à Capellia. Lire page 10

Vendredi 24 mars

INFLUENCE, EN REMPLACEMENT DE BORDERLESS

Cie Les Invendus, cirque & jonglage
À Capellia, 20h30, dès 6 ans
Lire page 29. capellia.fr

Samedi 25

et dimanche 26 mars

TOURNOI INTERNATIONAL DE BABYFOOT

Gymnase de la Coutancière, de 9h30 à 21h
Gratuit villejoubertm@gmail.com

Dimanche 26 mars

JE N'IRAI PAS À SING SING

Comédie théâtrale proposée dans le cadre de la Fête des Retraités
À Capellia, 15h capellia.fr

Samedi 1^{er} avril

TASCABILISSIMO !

Victoria Delarozzière & Marta Dell'Anno
À Capellia, 10h30, bal du monde
Rendez-vous en famille dès 4 ans
Lire page 28. capellia.fr

Dimanche 2 avril

FEST DEIZ

Salle Saint Michel, de 14h à 18h30
Entrée : 6 euros rakvlaz.fr

Lundi 3 avril

CONSEIL MUNICIPAL

À 19h, à Capellia

AGENDA DE L'OMCRI



Vendredi 3 février à 13h

LOTO DU CLUB AMITIÉ LOISIRS

À Capellia
Martine Martin - 06 40 11 01 46 - martine-martin44@wanadoo.fr

Sam. 4 et dim. 5 février

STAGE DE DESSIN ADOS / ADULTES

La ligne claire, la composition, les techniques d'encrage et comment créer un motif tatouable.
À l'Atelier de l'Erdre
<http://atelierdelerdre.jimdofree.com/stages-adultes-ados> - atelierdelerdre@gmail.com

Vendredi 3 mars à 12h

REPAS DANSANT DU CLUB AMITIÉ ET LOISIRS

À Capellia
On y fêtera les anniversaires des 80 / 90 ans
Martine Martin - tél. 06 40 11 01 46
mail : martine.martin44@wanadoo.fr

Dimanche 5 mars à 15h30

CONCERT DE CHANTS POLYPHONIQUES

À Capellia

Au profit des associations Enfants du Rwanda et Actions Humanitaires
Avec les chorales Accord et Anna Vreizh
Entrée : 5 € et dons possibles
Chantal Biland - 07 81 29 93 76
enfantsdurwanda@gmail.com
Gérard Marchand - 06 03 76 21 34 actionshumanitaires.org

Vendredi 10 et samedi 11 mars à 20h30

Dimanche 12 mars à 15h

PIÈCE DE THÉÂTRE AVEC LA CIE JEAN LE GALLO

À Capellia
Gaëtan Ardouin - 06 85 33 04 40
compagniejeanlegallo@free.fr
Entrée : 10 € adultes, 5 € enfants de moins de 12 ans

Vendredi 17 et samedi 18 mars à 20h30

Dimanche 19 mars à 15h

PIÈCE DE THÉÂTRE AVEC LA CHAPELAINE CIE LES DÉBARQUÉS

À Capellia
Une comédie de boulevard

Jean-Luc Sapéra - 06 87 02 30 14
theatre.debarques@free.fr
Entrées : 10 € adultes, 5 € pour les - de 12 ans

Du 18 mars au 15 avril

EXPOSITION PHOTOS « PLACE AUX MONDES »

Parc de l'hôtel de Ville
Lire page 29

Samedi 1^{er} avril

de 15h à 16h, de 16h30 à 17h et de 17h30 à 19h

FÊTE DE L'AMEG

À Capellia
Concert des ensembles instrumentaux et des petites formations. Entrée libre
07 81 97 44 88 - dir.ameg@orange.fr

Mardi 11 avril à 12h

REPAS DE PRINTEMPS DU CLUB AMITIÉ ET LOISIRS

À Capellia
Repas dansant avec orchestre
Martine Martin - 06 40 11 01 46
martine.martin44@wanadoo.fr

facile à lire et à comprendre



Un concert à Capellia

L'école de musique de La Chapelle-sur-Erdre s'appelle aussi l'AMEG.

AMEG veut dire Association Musicale de l'Erdre et du Gesvres.

Elle organise un concert le samedi 4 février à 20h15 à Capellia.

Ce concert s'appelle Concert d'hiver.

L'entrée est gratuite.

Vous pouvez y écouter : l'atelier jazz d'Adrien Lisco, les chorales des enfants, adolescents et adultes d'Amélie Clerc, l'ensemble à cordes d'Enora Fondain, l'orchestre Muzik'ados et l'Harmonie de l'Erdre dirigés par Raphaëlle Bichon.

Ils jouent de la musique jazz, de la musique classique et interprètent des chansons françaises ou internationales.

Un bar est installé sur place.



Edition 2023

SANTÉ
SERVICES À LA PERSONNE

NETTOYAGE
PROPRETÉ



HÔTELLERIE
RESTAURATION

les Rencontres de l'emploi

Jeudi
23 mars
de 13h30 à 17h

Ateliers de
préparation
Pôle orientation
reconversion



BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS



MULTI-SECTEURS



TRANSPORT
LOGISTIQUE

Pour vous préparer

Consultez les ateliers proposés
par l'ATDEC Nantes Métropole
www.atdec.org

Inscrivez-vous à l'évènement
Pôle emploi

<https://mesevenementsemploi.pole-emploi.fr>

Espace culturel Capellia
La Chapelle-sur-Erdre

Consultez les offres d'emploi à partir du 10 mars
via www.pole-emploi.fr - Mot-clé "rencontres"